



Dialogue social
en panne

École : une rentrée
mal engagée

Fonction publique :
valoriser le travail

UNE BELLE VOCATION MÉRITE UNE BONNE PROTECTION

PROFITEZ DE NOS OFFRES SPÉCIALES
RENTÉE ENSEIGNANTS 2018-2019

EN PARTENARIAT AVEC  Club
Enseignants

-20% SUR LE CONTRAT
D'ASSURANCE AUTO OU HABITATION*

-10% SUR LE CONTRAT VIE PRO**

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - RCS Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou DOMO PASS entre le 01/07/2018 et le 31/12/2018, réduction de 20% appliquée sur la 1^{re} cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

**Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - RCS Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/07/2018 et le 31/12/2018, réduction de 10% appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, DOMO PASS et VIE PRO, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 ou nos surtaxes, du lundi au samedi de 9h à 20h. Les Conditions Générales et la convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES, Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

17
Fonction publique :
valoriser le travail



6
Action syndicale
Une rentrée sociale
sous le signe
de l'austérité



9
Retraites
La réforme engagée



11
Fonction publique
Menaces
sur le statut



12
Académies
Fusion accélérée



15
Enseignement
agricole public
Une rentrée
bien mal engagée

24
C'est demain
Après l'effondrement
du pont de Gênes
Des services publics
qui tiennent la route ?



28
Avignon :
un théâtre
très politique



30
Rencontre
avec
Simon Delétang

Revue de la
 Fédération Syndicale Unitaire
 104, rue Romain Rolland
 93260 Les Lilas
 Tél. : 01 41 63 27 30
 Fax : 01 41 63 15 48
 Internet : www.fsu.fr
 Mèl : fsu.nationale@fsu.fr
 pour@fsu.fr
 N° CP : 0720-S07429
 N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
 Bernadette Groison
 Rédaction :
 Sandrine Charrier,
 Pierre Garnier,
 Matthieu Leiritz,
 Jacques Mucchielli,
 Marie-Rose Rodrigues-Martins,
 Valérie Soumaille
 Conception :
 NAJA presse

Publicité :
 Com d'habitude Publicité
 Clotilde Poitevin
 7, rue Emile LACOSTE
 19100 Brive
 Tél. : 05 55 24 14 03
 clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
 Compogravure : CAG
 Impression : SIEP
 Crédit photo couverture :
 Mira/Naja
 Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
 Si vous changez d'adresse,
 veuillez communiquer
 vos nouvelles coordonnées
 à votre syndicat.



Ce numéro comporte
 un encart ADL Partner
 aux abonnés.

ÉDITO

Corriger la rentrée...

Après un été marqué par des « affaires », les résultats économiques ne sont pas au rendez-vous et la démission du ministre de l'Écologie a mis à jour le décalage entre le discours et l'engagement du gouvernement... Les masques sont tombés.

Pas étonnant alors que deux Français sur trois se disent « mécontents » de l'action du Président de la République*. Ce n'est pas pour rien que nombre d'observateurs l'ont nommé le « Président des riches ». Qu'importe, il conserve son cap. Éducation, Retraites, Fonction publique, Santé, Institutions, plan pauvreté... Le gouvernement ne compte pas revenir sur ses choix ni tenir compte de l'avis des organisations syndicales.

Cela place la rentrée sous le signe de la gravité. Cette politique nous mène tout droit vers un État géré comme l'entreprise selon le vœu du Président. Une vision individualiste et inégalitaire de la société bien loin de répondre aux enjeux sociaux, économiques, écologiques et démocratiques auxquels nous devons pourtant faire face. Et dans un contexte européen déjà bien inquiétant, ces choix agrègent mécontentements et désillusions ouvrant la voie à la montée du populisme et de l'extrême droite aussi dans notre pays.

Face à cela le syndicalisme a un rôle déterminant à jouer. La FSU va poursuivre son engagement, dans un cadre le plus unitaire possible, pour construire et porter des choix alternatifs avec les salariés, les retraités et les jeunes. Elle reste aussi totalement engagée pour la Fonction publique et ses agents convaincus que les services publics ont un rôle primordial à jouer pour une société plus juste et plus égalitaire.



* Sondage IFOP/JDD du 24 août. **Bernadette Groison**

Scène xénophobe

En Allemagne, une étape a été franchie avec des manifestations d'extrême droite émaillées de violences physiques contre des étrangers, une police débordée et des contre-manifestations. Le 26 août dernier, un citoyen allemand a été tué de plusieurs coups de couteau dans la rue, à Chemnitz. Un demandeur d'asile irakien et son complice syrien présumé sont soupçonnés de ce meurtre et arrêtés. Depuis cette commune de Saxe a été le théâtre de manifestations anti-étrangers, faisant suite à une « chasse aux étrangers » organisée dans la ville par des sympathisants d'extrême droite. Divers mouvements d'extrême droite, dont Alternative pour l'Allemagne (AfD) en très forte poussée avec 20 % des intentions de vote dans au moins trois Länder, et le mouvement anti-islam Pegida occupent le terrain en instrumentalisant ce crime et en ciblant les étrangers et la politique migratoire de la chancelière Angela Merkel. Un concert a rassemblé 65 000 personnes à Chemnitz le 3 septembre pour s'opposer aux manifestations xénophobes. Les signes alarmants se multiplient d'une progression générale en Europe des mouvements nationalistes, xénophobes voire fascistes.

Iran

Des syndicalistes emprisonnés

La FSU a reçu à Paris une délégation de syndicalistes iraniens qui ont partagé leur vision de l'état de la démocratie, de l'éducation et des droits des femmes en Iran.

Les conditions de vie précaires, aggravées par les récentes sanctions économiques internationales qui atteignent les plus pauvres suscitent un mécontentement général.

« La population aspire à la paix, la sécurité, le travail et la liberté, mais la vague de contestation est à la peine par manque d'organisation » déplorent les syndicalistes. Le rapport de force intérieur n'est pas favorable et le pouvoir riposte par une répression féroce.

« Les militants syndicaux payent souvent de leur liberté, voire de leur vie, leur engagement » précisent-ils, dans ce pays où les syndicats ne sont pas reconnus mais où les « représentants » des salariés sont sélectionnés pour leur loyauté à l'égard du pouvoir. Le recrutement des enseignants est également lié à des critères



En Iran, le niveau scolaire est médiocre en dehors des grandes villes.

idéologiques et religieux. Nombre d'entre eux appartiennent au Bassidj, branche des « gardiens de la révolution », dont les membres veillent à la « prohibition du vice » et au « contrôle du code vestimentaire islamique ».

L'Iran est un pays riche de ressources naturelles, cependant le niveau des salaires est très bas et les écoles publiques

demandent aux familles une contribution financière. Si 80 % des plus de 15 ans sont alphabétisés, le niveau scolaire est médiocre en dehors des grandes villes, et l'éducation religieuse chiite est basée sur la domination des hommes sur les femmes.

Souvent dépendantes économiquement de leur mari, les femmes sont au premier rang des manifestations contre les inégalités et les discriminations. Le mouvement contre le port du hidjab, très médiatisé en France, est l'une des facettes de leur lutte. D'où cette conclusion « plus opprimées que les hommes, les femmes seront à l'origine de la prochaine révolution en Iran ». La secrétaire générale de la FSU a réaffirmé à la délégation iranienne le soutien du syndicat. Il se concrétise depuis plusieurs années au sein du collectif intersyndical Iran*, en particulier pour exiger la libération de syndicalistes emprisonnés. ♦

Pierre Garnier

*CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA

Francophonie : et l'enseignement ?

C'EST L'ACTU

Quel est le rôle du CSFEF (Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation) ?

Le CSFEF regroupe des organisations syndicales de l'enseignement des pays de la Francophonie. Il regroupe plus de cent organisations venant de 40 pays.

Il porte une action syndicale représentative qui a pour priorité l'Éducation, fondée sur le respect de la diversité, de la poursuite de la justice sociale et de la démocratie tout en développant des liens de solidarité et de coopération.

Quelle est son actualité ?

Du 24 au 26 septembre aura lieu à Paris la 16^e Rencontre du CSFEF, en amont du sommet des chefs d'États et de gouvernement de la francophonie. Cette assemblée générale s'articulera autour des thèmes concernant l'Éducatif et visant à renforcer la compréhension et la solidarité entre professionnels des différents

pays. Le vivre ensemble, la lutte contre la marchandisation, la santé au travail et la formation des enseignants y seront débattus, en phase avec le thème officiel du sommet de l'Organisation internationale de la francophonie qui se réunira en octobre 2018 en Arménie et qui devrait déboucher sur une déclinaison concrète de propositions ou de recommandations dans le domaine de l'Éducation.

Quel impact le CSFEF peut-il avoir ?

Les syndicats des pays du Sud se sentent soutenus par notre organisation dans ces combats collectifs. Nous interpellons également les gouvernements afin de faire avancer la démocratie et les droits syndicaux.



Jean-Hervé Cohen
Président du Comité
syndical francophone
de l'éducation et de
la formation (CSFEF).

La prévention à l'école avec la MAE

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008

5^{ème}

Semaine Nationale de Prévention à l'École!

Accidents de la vie courante et gestes qui sauvent

du 14 au 18 janvier 2019

Enseignants, pour participer,
inscrivez-vous !

du 8 octobre au 3 décembre 2018,
formulaire en ligne sur **mae.fr**

Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation de l'enregistrement de votre participation. À partir du 11 décembre, nous vous enverrons un email pour vous donner accès au téléchargement en ligne de votre **kit pédagogique**.

Semaine Nationale
Prévention
À L'ÉCOLE

PRÈS DE 158 000 ÉLÈVES
SENSIBILISÉS EN 2018 !

Votre Kit pédagogique



Le Club des Super-Héros

PARCOURS NUMÉRIQUE pour sensibiliser les élèves
DU CYCLE 1 AU CYCLE 3 à la prévention des accidents
de la vie courante et aux gestes qui sauvent.



Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention



Action syndicale

Une rentrée sociale sous le signe de l'austérité

Alors que se profile le dossier de la réforme des retraites, très lourd d'enjeux pour l'ensemble de la société et que le retour de l'inflation rend la question des salaires, traitements et pensions particulièrement sensibles, les organisations syndicales ne sont pas prêtes à baisser la garde.

Ainsi, sur la question de la réforme de l'assurance chômage, tant sur le plan de l'éventuelle dégressivité des allocations que sur la possibilité de cumuler une allocation avec un emploi peu rémunéré, les syndicats expriment leur défiance, le patronat martelant que « le coût du travail ne doit pas augmenter. » (Geoffroy Roux de Bezieux, nouveau président du Medef). Philippe Martinez pour la CGT dit son impatience : « Cela fait un an et demi que le président parle de flexi sécurité. On a vu beaucoup de flexi, la sécurité, on l'attend encore », largement rejoint par Pascal Pavageau, pour FO : « (...) le gouvernement s'attaque maintenant



Sur la question de l'emploi public, les syndicats expriment leur désaccord.

frontalement à la capacité de survie des "derniers de cordée". Quant à Laurent Berger, secrétaire général de la

CFDT, il constate que « ce sentiment de réformer pour réformer ou du pragmatisme à tous crins ne fait pas sens. »

Sur les dossiers Fonction publique, le gouvernement maintient son cap. L'emploi public demeure source d'économies, le Premier ministre réaffirme l'objectif fixé par le président Macron : 50 000 emplois pour la FPE, 70 000 pour les FPT à supprimer d'ici 2022. Dans le projet de budget 2019, le solde sera négatif de l'ordre de moins 4 500 postes dans la FPE. Avec les créations de postes dans les ministères prioritaires (sécurité et justice) à hauteur de 3 300, ce sont 7 800 postes qui seront à supprimer dans les autres ministères. Ceux de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche seront certainement concernés, qui ne sont

Dialogue - social - de sourd

Conformément aux engagements du président Macron en juillet, le Premier ministre Édouard Philippe, accompagné des ministres du travail et de la Santé, Muriel Penicaud et Agnès Buzyn reçoit en cette rentrée la plupart des organisations syndicales, y compris patronales : CGT, FO, CFE – CGC, CFDT, UNSA, Medef¹. Au menu, la réforme de l'assurance chômage et la refonte du système de santé au travail, les retraites et le plan pauvreté. Pourquoi ce changement de pied de la part d'un Président qui prétendait incarner à lui seul la légitimité et tenir en lisière les corps intermédiaires dont les syndicats, jugés peu représentatifs ? L'été a été mauvais pour l'exécutif, entre affaire Benalla, baisse sensible dans les sondages et surtout ralentissement de la croissance économique, donc de rentrées fiscales. Avec à la clé de nouvelles ponctions en direction des plus fragiles, notamment parmi les retraités. Pour autant, dialogue ne semble pas rimer avec négociation : le cadre reste fixé par l'État. « La méthode n'a pas changé ! » résume ainsi Philippe Martinez, numéro 1 de la CGT.

plus dans les faits l'une des priorités du gouvernement. Pour la FSU, l'objectif est de construire avec les organisations syndicales un rapport de force nécessaire pour infléchir cette politique libérale dans un cadre unitaire le plus large possible et en lien avec tous les agents de la Fonction publique. ♦

Matthieu Leiritz

Un calendrier chargé

Les discussions sur la fonction publique reprennent dès septembre entre gouvernement et syndicats de fonctionnaires en vue de l'élaboration d'un projet de loi au premier semestre 2019. La concertation porte sur le dialogue social, les rémunérations, l'accroissement du recours aux contractuels et la mobilité notamment vers le privé. Il s'agit de « transformer l'action publique » en gérant les agents avec plus de « souplesse ». Concernant l'élargissement du recours aux contractuels, le gouvernement semble vouloir cibler plus particulièrement les emplois permanents des catégories B et C. Pour les syndicats de fonctionnaires, dont la FSU, il s'agit d'une attaque contre le statut.

La consultation sur la réforme des retraites reprend également en septembre (voir p. 9). Viendra ensuite cet automne la transformation « globale » du système de santé.

Rentrée sociale

Quelles perspectives ?

Le bilan des mesures prises après un an de pouvoir fait tomber le mythe de « l'efficacité » à laquelle certains étaient tentés de sacrifier un peu d'égalité.

On sait désormais que non seulement beaucoup de mesures sont génératrices d'inégalités et de souffrance sociale, mais qu'elles sont de plus inefficaces sur le plan économique puisqu'en grévant le budget des ménages, elles contribuent à infléchir la croissance. Le gouvernement s'étant de surcroît privé de recettes (suppression de l'ISF, flat tax...) et lié les mains sur la réduction du déficit budgétaire, il lui faut désormais pratiquer la politique du « rabet », en prévoyant notamment 4 500 suppressions de postes dans la Fonction publique de l'État au budget

2019, auxquelles s'ajouteront des suppressions de contrats aidés, la baisse des dotations de l'État aux collectivités, etc. Enfin, la démission de Nicolas Hulot a mis à jour le fait que le refus de penser l'urgence écologique a le même ressort que le refus de s'attaquer aux inégalités: celui de la défense des intérêts d'une infime minorité. C'est donc une rentrée « vérité », où la brutalité du gouvernement apparaît au grand jour.

Brutalité contre les retraités, pris pour cibles à travers un quasi-gel des pensions après l'augmentation de la CSG. Les retraités appellent d'ores et déjà à deux journées d'action, les 3 et 9 octobre.

Brutalité envers les salariés à travers les attaques contre les

garanties collectives et les solidarités. La réforme des retraites est emblématique, la FSU informera les collègues de ses enjeux et s'attelle dès maintenant à construire un plan d'action dans l'unité publique – privé. Brutalité confirmée contre les fonctionnaires avec gel du point d'indice, recours accru à la précarité, suppression de certaines compétences des CAP et des CHSCT (voir dossier) contre laquelle la pétition de la FSU doit continuer à être signée. Une réunion de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires aura lieu le 10 septembre pour organiser la riposte.

Brutalité dans l'éducation avec

des métiers de plus en plus malmenés par le manque de moyens et les injonctions diverses, la mise en place d'un nouveau modèle éducatif tourné vers les processus de sélection au détriment de la démocratisation, la fusion des académies, les fermetures de CIO et le transfert aux régions des délégations régionales de l'office national d'information sur les enseignements et les professions.

La FSU mobilisée sur ces sujets à la rentrée, a la conviction que c'est par l'intervention des salariés que d'autres perspectives pourront être imposées. ♦

Sandrine Charrier

Orientations budgétaires

En marche vers moins de solidarité !

Le budget 2019 prévoit la suppression de 4 500 postes dans la Fonction publique d'État. Il s'agit d'un solde: 2 300 postes étant créés au ministère de l'Intérieur, le gouvernement devrait supprimer 7 800 postes ailleurs.

Plus globalement, qui peut croire que les hôpitaux, les écoles, les services de justice ou encore de l'agriculture et les collectivités territoriales pourront continuer à jouer tout leur rôle sans des fonctionnaires en nombre suffisant? Sauf à imaginer que nombre de missions n'ont plus à relever de la Fonction publique comme le prévoit d'ailleurs le

gouvernement dans le cadre de CAP22.

Ce budget de restrictions prévoit aussi la baisse de nombre de prestations, la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires, privant la Sécurité sociale d'une partie de ses ressources, une revalorisation des pensions de seulement 0,3 % en 2019 et 2020 alors que l'inflation est estimée à 1,7 %. Cela pénalisera bon nombre de citoyens dans une société où les inégalités sont déjà trop fortes. ♦

S.C.

Pourquoi est-il essentiel que vos élèves soient bien assurés ?

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.



MON PREMIER ASSUREUR

Tous nos engagements sur mae.fr

Monsanto condamnée

Le 10 août dernier, Monsanto a été condamné en première instance à verser 289 millions de dollars de dommages à un jardinier américain atteint d'un cancer. Le géant de l'agrochimie n'avait pas informé de la dangerosité de son herbicide phare, le Roundup. En France, des recours ont été déposés en référé par des écologistes pour le faire interdire, demandant une suspension en urgence pour les particuliers et des aides aux agriculteurs pour cultiver autrement. 9 200 tonnes de glyphosate ont été utilisées en 2016.

Entre un ministre de l'agriculture qui défend les positions de la FNSEA en minimisant la dangerosité du produit, et qui a coupé l'herbe sous les pieds de l'ex ministre de la transition écologique qui la dénonçait, l'exécutif navigue à vue. Le vote d'une interdiction souhaitée par huit Français sur dix, annoncée par Emmanuel Macron d'ici à 2021, a ainsi été empêché. Cette condamnation va peut-être aussi permettre d'ouvrir au niveau européen le procès d'une substance que l'UE a réautorisée pour cinq ans.

Plan pauvreté

Priorité à la jeunesse ?

Mi-septembre, le projet de loi sur la « stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes », en d'autres termes le plan pauvreté, va être présenté par le gouvernement.

Mi-juillet la victoire des bleus avait constitué un prétexte pour en retarder les annonces. « Les aides sociales coûtent un "pognon de dingue" et ne marchent pas » avait alors déclaré le président, qui semble oublier que 22 % des Français sont en situation de pauvreté lorsqu'ils perçoivent leurs revenus, taux que les aides sociales ramènent à 14 %. « Ça marche » donc quand même pour 5 millions de Français ! L'idée du président, déclinée par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé est qu'il faut « travailler sur les jeunes, leur permettre une égalité des chances réelles et travailler sur l'insertion professionnelle », pour les sortir de la spirale de la pauvreté.

Ainsi, dès la petite enfance,



les crèches pourront percevoir des bonus quand elles accueilleront des enfants pauvres (jusqu'à 2 100 € par enfant et par an) ou handicapés (jusqu'à 1 300 € par place et par an). Un bonus territorial de 1 000 € de plus par place en crèche dans les quartiers prioritaires a été également annoncé par Emmanuel Macron, dont la mise en musique relèvera de la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). D'autres dispositions comme les petits-déjeuners à l'école, une formation obligatoire jusqu'à 18 ans, des mesures d'insertion

des 18/25 ans, sont prévues. Les aides sociales seront versées en une fois, au même moment et automatiquement. Cela permettrait par exemple aux 30 % des ayants droit qui ne réclament pas le RSA (551 €) de le percevoir, RSA dont le financement serait recentralisé. Si les départements ne verseront plus ce revenu, ils auront un rôle de conseil à jouer dans l'accompagnement à l'emploi. Le but affiché est de ne pas laisser les allocataires du RSA sans perspectives, mais de favoriser leur accès à une insertion professionnelle.

Ces mesures auront un coût que des associations craignent de voir pris sur les plus fragiles. Agnès Buzyn déclare qu'il n'y aura pas de coupes dans les prestations existantes, mais qu'il s'agit ici d'apporter des mesures nouvelles pour déjouer le constat que « quand on est pauvre, on le reste de génération en génération ».

♦ Pierre Garnier

Migrants

400 associations contre la nouvelle loi

Le projet de loi « Asile et immigration » a été adopté le 7^{er} août à l'assemblée par 100 voix pour, 25 contre et 11 abstentions.

À ce jour, 1 million de personnes demandent asile dans toute l'Europe pour 500 millions d'habitants. Le rapport ne traduit pas une crise démographique comme le prétendent les députés qui ont voté la loi. De fait les partis xénophobes au pouvoir dans certains pays

imposent une juridiction qui amène l'inacceptable et la mort de migrants. L'exemple de l'Aquarius a mis en évidence le refus de l'Union Européenne de traiter solidairement la question des migrants.

La loi a été votée dans ce contexte. Réduction des délais de recours (six mois contre neuf aujourd'hui), augmentation du délai de détention, possibilité de rétention des mineurs mainte-

nue. 77 enfants ont été enfermés au premier trimestre en violation des droits de l'enfant, provoquant l'inquiétude des contrôleurs généraux des lieux de privation de liberté.

La reconnaissance début juillet du principe de fraternité par le conseil constitutionnel et l'approbation de l'adaptation du droit du sol à Mayotte face à l'immigration clandestine massive en provenance des Com-

mores sont les seuls deux éléments acceptables du texte. Le délit d'aide à l'entrée irrégulière reste maintenu.

Cette loi constitue un recul des droits des étrangers. La FSU et plus de 400 associations et organisations se sont exprimées contre cette régression qui vise essentiellement à faciliter l'expulsion des déboutés et l'accueil des seuls acceptés.

♦ Marie-Rose Rodrigues-Martins

Retraites

La réforme engagée

La réforme des retraites voulue par le président Macron est engagée. C'est un bouleversement du régime actuel qui se prépare

Il s'agit de « bâtir un nouveau système » a expliqué Jean-Paul Delevoye, le 31 mai, au Parisien. Le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites confirme un système par comptes notionnels ou par points, avec l'objectif d'un régime identique pour les fonctionnaires et les salariés du privé, qui sont tous concernés. Avec un système par comptes notionnels, chaque salarié dispose d'un compte virtuel sur lequel est enregistré le mon-

tant de ses cotisations. Sa pension sera proportionnelle à ce capital virtuel et fixée seulement au moment du départ.

Huit ateliers en région

En effet, est appliqué un coefficient dépendant de l'âge de départ – qui devient un choix individuel – et de l'espérance de vie à cet âge de la génération à laquelle appartient la personne, niant au passage les différences d'espérance de vie entre classes sociales et entre professions au sein d'une génération.

La correspondance entre la contribution personnelle pendant la vie active et le montant



de la retraite est amplifiée et conduit à penser les cotisations comme un revenu différé et non plus un salaire socialisé, permettant, par les cotisations d'aujourd'hui le versement des prestations d'aujourd'hui. Un changement radical. La FSU revendique le droit pour le public comme pour le privé à la retraite dès 60 ans, avec un taux de remplacement de

75 % basé, pour le public sur les 6 derniers mois.

À l'automne, se tiendront 8 ateliers en région sur les propositions issues d'une consultation ouverte en ligne. Une fois les orientations de la réforme présentées, une phase de discussions avec les partenaires sociaux devrait s'ouvrir début 2019, pour un vote à l'été 2019 et une entrée en application en 2025. ♦

Valérie Sourmaille

ON A TOUS PLEIN DE PROJETS EN TÊTE

Classe verte pour les CP grâce aux porte-clés Toulousains

Journée au Mont St Michel pour les 6^{ème} grâce à la Tombola !

Classe nature pour les CE2 grâce à la vente de fleurs.

Atelier musique à l'école grâce aux tableaux avec les dessins des enfants

Séjour au ski pour les collégiens grâce aux chocolats !

Avec initiatives.fr

des idées d'action pour les financer facilement !

GRAND JEU anniversaire 25 ANS

GAGNEZ 500€ POUR VOTRE ASSO

100 ASSOS GAGNANTES

Restons engagés ! Rendez-vous sur la Route du Rhum

initiatives-cœur

GIPA

Parmi les mesures qui feront l'objet de discussions lors du rendez-vous salarial d'octobre, la reconduction de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), « qui pourra être mise en paiement dès le second semestre de cette année » selon Gérard Darmanin. La GIPA s'appuie sur une comparaison de l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) et de l'indice des prix à la consommation (IPC hors tabac en moyenne annuelle) pour la période couvrant du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2017. Si le TIB perçu par l'agent au terme de cette période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat lui est versé. Il n'y a pas de démarche particulière à faire pour en bénéficier. La GIPA permet au gouvernement d'afficher une compensation du gel du point d'indice. Cette compensation individuelle n'aurait pas lieu d'être si le point d'indice était revalorisé pour tous. En 2016, seuls 4 % des agents de l'État ont perçu la GIPA.

PPCR

Qu'en est-il ?

Pour la première fois depuis 1989, le précédent gouvernement avait proposé une revalorisation des carrières et des rémunérations.

Ce plan présentait des avancées : revalorisations indiciaires, transfert d'une partie des primes dans le traitement, dégel de la valeur du point d'indice, garantie d'un parcours d'une carrière sur au moins deux grades, requalification des grilles des catégories B et C, ouverture de débouchés de carrières pour les catégories A... Mais il présentait des insuffisances : rattrapage insuffisant des pertes subies depuis 15 ans, faible dégel de la valeur du point d'indice, absence de programmation de nouvelles revalorisations, modalités insatisfaisantes d'accès au 3^e grade pour les corps de catégorie A... Tout en dénonçant les insuffisances, la FSU a décidé de signer ce protocole considérant que les avancées étaient significatives et représentaient un gain pour tous les personnels.



La FSU entend bien consolider les acquis obtenus dans tous les secteurs de la Fonction publique.

L'actualité lui donne raison et son engagement lui permet de peser pour lever les insuffisances. Et preuve s'il en est que PPCR contribuait à revaloriser nos rémunérations, le gouvernement actuel a décidé de geler ou décaler les revalorisations prévues. Inacceptable pour la FSU.

Alors même qu'il maintient le gel de la valeur du point d'indice et refuse toute augmentation salariale, il se targue d'augmenter les professeurs de 1 300 € bruts, prenant à son compte le gain moyen cumulé de l'application de PPCR ! Pour autant, la nécessité d'augmenter les salaires, de défendre le statut et les services

publics est telle que la FSU se félicite de s'être investie dans ce cycle de discussions PPCR et d'avoir réuni les conditions d'un rapport de force pour les mener le plus loin possible. Elle entend bien consolider les acquis obtenus et ce dans tous les secteurs de la Fonction publique. La FSU et ses syndicats nationaux ne s'en laissent pas compter et continuent d'intervenir sur le terrain pour que les textes d'application de PPCR soient les plus favorables possibles, pour assurer l'effectivité des revalorisations et aller plus loin : évolution des modalités et volumes d'accès aux grades supérieurs, ouverture de discussions pour un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. ♦

Marie-Rose Rodrigues Martins

Pouvoir d'achat

Rendez-vous salarial d'octobre

Après le rendez-vous salarial manqué du mois de juin, les organisations syndicales de la Fonction publique devraient être à nouveau reçues par Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, au mois d'octobre.

Toutes les organisations sont porteuses de l'ouverture de discussions au moins sur la fin du gel de la valeur du point d'in-

dice et sa revalorisation, le rattrapage des pertes subies, l'abrogation de la journée de carence, la compensation pérenne de la hausse de la CSG, le respect des engagements en matière d'évolution de carrière et l'amélioration des déroulements de carrière. Les annonces faites par Dussopt sont jusque-là bien loin du compte. Outre celles qui ne portaient que sur des

éléments permettant des mesures individualisées ou sectorisées, il y a eu la confirmation, pour toutes et tous les agents de la FP, que 2019 serait une nouvelle année de gel du point d'indice, que la journée de carence serait maintenue et que la hausse de la CSG serait toujours insuffisamment compensée.

Le gouvernement aura-t-il pris

conscience de l'urgente nécessité de reconnaître le travail et le rôle que jouent aujourd'hui les agents de la Fonction Publique en ouvrant des discussions sur des mesures générales, et notamment sur le dégel du point d'indice ? Il faudra bien que cela soit le cas avant ce nouveau rendez-vous salarial. ♦

Valérie Sourmaille

Fonction publique

Menaces sur le statut

Le statut de la Fonction publique est dans le viseur du gouvernement qui a lancé quatre « chantiers de refondation du contrat social avec les agents publics ».

La FSU a dénoncé le fond comme la méthode de travail : un document unilatéral de l'Administration et uniquement à charge pour lancer les chantiers.

Le texte sur le « dialogue social » envisage la fusion des CAP et CHSCT et la limitation de leurs attributions (chantier 1) au risque de renforcer les situations d'arbitraire hiérarchique.

Le « recours accru aux contrats » (chantier 2) envisage clairement une généralisation de la précarité, quand la FSU réclame un vaste plan de titularisation.

Les « rémunérations » (chantier 3) sont envisagées essentiellement sous l'angle de l'individualisation et du mérite,



À terme, il s'agit bien de casser le statut de fonctionnaires.

rompant les solidarités collectives. Enfin la question « mobilités / formation » (chantier 4) renvoie à un « plan de départ volontaire ». Rien sur les missions ou sur l'évolution des métiers et de leurs conditions d'exercice.

Le prétexte à l'ouverture de ces quatre chantiers est de « donner plus de souplesse »,

de « moderniser l'action publique », etc.

À terme, il s'agit bien de casser le statut de fonctionnaires. D'autres chantiers feront l'objet de discussions à la rentrée comme l'égalité professionnelle femmes hommes, les recrutements, les concours et l'attractivité des métiers de la Fonction publique, le déploiement de la protection sociale complémentaire dans la FP à partir de fin septembre. ♦

Matthieu Leiritz

Action publique 2022

Un rapport bien pratique

Le Premier ministre a commandé à un groupe d'experts un rapport : « Service public, se réinventer pour mieux servir ». D'abord un impératif comptable, la réduction de la dépense publique « à moyen terme une trentaine de milliards d'économies » : « la réponse aux insuffisances du service public et son adaptation ne peuvent passer par une hausse de la dépense publique ». Le reste reprend les refrains du management privé : « offrir davantage d'agilité et de souplesse aux

employeurs et leur donner des marges de manœuvres accrues dans leur politique de recrutement... », « assouplir le statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées, notamment des rémunérations », « donner la possibilité au management de recruter, faire évoluer et promouvoir les talents sans autres contraintes préalables que celles de droit commun, de sa responsabilité et des moyens alloués. Cela suppose de supprimer les CAP mobilité et promotion actuelles ».

Sont également évoqués la disparition du point d'indice afin de gérer une masse salariale globale sans mesures de revalorisation collectives, le recours au contrat de droit privé comme voie « normale » d'accès à certaines fonctions du service public, une nouvelle étape de décentralisation...

Vers une nouvelle purge des services publics au nom d'un prétendu renforcement de leur efficacité ? ♦

M.L.

Contrats de maîtrise de la dépense locale

Les contrats de maîtrise de la dépense locale visent à encadrer la hausse des dépenses de fonctionnement des plus grandes collectivités (budget supérieur à 60 millions d'euros de dépenses de fonctionnement). Les collectivités signataires s'engagent auprès de l'État à ne pas dépasser un taux national de hausse annuelle de 1,2 %.

Les présidents des trois principales associations d'élus locaux – Régions de France, Assemblée des départements de France (ADF) et Association des maires de France (AMF) – dénoncent une « reprise en main » par l'État, une « recentralisation rampante et souterraine ». Pour le SNUTER FSU ce nouveau carcan budgétaire pesera sur les collectivités, pourtant aux prises avec des difficultés de financement grandissantes sur plusieurs dossiers : maintien des petites lignes ferroviaires, financement des dispositifs mineurs non accompagnés ou allocations individuelles de solidarité.

Élections professionnelles dans la Fonction publique

En novembre et décembre de cette année auront lieu les élections professionnelles dans les trois fonctions publiques, État, territoriale et hospitalière. La participation est capitale pour l'élection des représentants des salariés. Vous élirez celles et ceux qui vous représenteront pour les quatre années à venir. Votez!



Téléphone portable

Le Parlement a entériné l'interdiction du téléphone portable dans les écoles et les collèges. Concrétisant une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la loi du 3 août qui encadre l'usage de tout objet connecté, prend effet dès cette rentrée. Elle prévoit des exceptions pour les élèves en situation de handicap. Si elle donne un cadre juridique, c'est le règlement intérieur qui fixe les modalités des possibilités d'usages pédagogiques et d'une éventuelle confiscation ou d'une restitution, en cas d'infraction. Les lycées pourront pour leur part sans obligation, inscrire l'interdiction totale ou partielle du portable et d'autres objets connectés dans leur règlement intérieur. En clair, il revient aux écoles et établissements de fixer les modalités en adaptant aux réalités, ce qui a toujours été fait, conformément aux dispositions du Code de l'éducation.

Académies Fusion accélérée

Les ministres de l'Éducation et de l'enseignement supérieur ont annoncé la fusion de toutes les académies, dans le périmètre des 13 grandes régions métropolitaines, sans modèle unique d'organisation, dès janvier 2020.

Le gouvernement se précipite pour modifier la gouvernance académique avec des économies d'échelle à la clé, sans souci des personnels ou de la qualité du service rendu aux usagers. Cette réforme induit des redéploiements d'effectifs et des suppressions de postes administratifs par la mutualisation des services.

Si la communication ministérielle promet des mesures d'accompagnement et n'imposerait aucune mobilité forcée, le changement d'échelle conduirait à des dégradations de conditions de travail, à l'éloignement des réalités du terrain et donc à une gestion plus « technocratique ».

Le gouvernement en profiterait pour expérimenter une gestion des ressources humaines confiée

ACADÉMIES ET RÉGIONS ACADÉMIQUES



Cette réforme induit des redéploiements d'effectifs et des suppressions de postes administratifs par la mutualisation des services.

aux cadres intermédiaires renforçant le pouvoir des managers dans une perspective d'individualisation et de flexibilisation accrue de la gestion des personnels. Dans le second degré une affectation « grande région » et le recrutement local par les chefs d'établissement sont à craindre, à terme. La question de la capacité d'intervention et de suivi des dossiers pour les représentants des personnels et des usa-

gers, essentielle à un fonctionnement démocratique du service public, est aussi posée.

Cette réorganisation annonce un glissement vers la régionalisation des politiques éducatives et donc des inégalités territoriales.

En quoi des académies plus grandes permettraient-elles de mieux répondre aux besoins des usagers de l'école ? La FSU défend des politiques éducatives publiques définies nationalement et des cadres de gestion des personnels restant pilotés concrètement par le ministère. ♦

Clara Chaligny

Programmes scolaires

Un problème de méthode

De nouveaux programmes entrent en vigueur à cette rentrée en primaire et au collège en mathématiques, français et enseignement moral et civique (EMC) assortis de repères annuels conçus pendant les vacances d'été, sans concertation.

Une méthode inacceptable qui a conduit les syndicats de la FSU, le SE-Unsa, l'Unsa-éducation, A & I Unsa, la CGT-Educ'action, Solidaires, la

FNEC-FP-FO, le SGL, l'UNEF et la FCPE a demandé le retrait des projets de modifications des programmes de 2016 de l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 12 juillet dernier. Pour les mêmes raisons, les syndicats de la CFDT n'ont pas siégé.

Suite au refus du ministère de retirer ces textes, les organisations citées ont quitté le

CSE pour dénoncer l'absence de concertation, de consultation comme la politique autoritaire et la vision idéologique de l'école, en contradiction avec l'école de la confiance ou le pragmatisme prônés par le ministre.

Pour la communauté éducative, la distance entre le discours et les méthodes du ministère constitue un empêchement à une évolution de

l'école qui permettrait d'enrayer les inégalités, de mieux faire réussir tous les élèves et de permettre leur émancipation. Dans ce sens, elle réclame que l'École, qui a besoin de temps, de sérénité, de réelle confiance et de moyens soit l'objet de débats appuyés sur les travaux de la recherche et la concertation de tous les acteurs. ♦

Sandrine Charrier

Éducation

Opération vérité



L'Éducation n'est pas une priorité pour le gouvernement, qui préfère faire des économies.

Se disant pragmatique, niant sa volonté de tout réformer, affirmant renouveler sa confiance aux enseignants, le ministre de l'Éducation nationale répète à l'envi des propos contredits par la réalité.

L'Éducation n'est pas une priorité pour ce gouvernement et le ministre ne se fait pas prier pour reprendre le discours sur la nécessité de faire des économies. En toile de fond la poursuite du gel du point d'indice, de la journée de carence, et des salaires des enseignants parmi les plus bas de l'OCDE, dont l'insuffisance contribue à la crise de recrutement.

En primaire, les annonces du ministre sont bien en deçà des enjeux. Seule mesure positive : douze élèves par classe en CP et CE1 en éducation prioritaire. Être à la hauteur et cibler les vrais besoins demanderait une baisse des effectifs (2 000 postes supplémentaires permettraient de ramener à 20 élèves par classe tous les niveaux des Rep+ a calculé le SNUipp FSU), une véritable formation, une lutte volontariste contre les inégalités et pour l'inclusion... et de travailler en concertation avec les

enseignants, qui ne sont pas de simples exécutants. La rentrée 2018 marque un changement de paradigme, une volonté de transformation profonde s'appuyant sur de nouveaux programmes et l'imposition de pratiques pour les mettre en œuvre.

Éléments du changement, les évaluations nationales standardisées en français et en mathématiques (CP et Sixième), sont élargies cette année au CE1 et à la Seconde. Présentées comme une aide pour mieux situer le niveau des élèves, elles sont chronophages et leur efficacité dans la lutte contre les difficultés scolaires interroge. Elles prétendent évaluer à la fois les élèves et le système, et tendent à la mise en concurrence des écoles et des établissements. Dans le second degré, les classes sont plus chargées : 26 000 collégiens supplémentaires viennent grossir les rangs alors que le nombre d'enseignants baisse, en raisons de choix ministériels, d'où une pression à prendre davantage d'heures supplémentaires au collège comme au lycée. Parcoursup a augmenté la charge

Enseignement professionnel

Secondes organisées en familles de métiers et réduction de l'offre de formation, généralisation d'implantation d'unités de formation en apprentissage dans tous les LP, fin des sections de CAP à public ciblé pour augmenter les effectifs par classe dans lesquelles se côtoieraient des élèves aux profils très différents et préparant le CAP en 1, 2 ou 3 ans. La réforme de la voie professionnelle oppose apprentissage et lycée professionnel en donnant la priorité au premier et organise le transfert des contenus d'enseignement et des diplômes aux branches professionnelles au détriment d'une formation équilibrée et complète. Les temps d'enseignements généraux sont réduits et le baccalauréat professionnel se préparera en 2 ans au lieu de 3 actuellement. Le ministère fait le choix de répondre aux exigences des organisations patronales, notamment au détriment des élèves qui souhaitent poursuivre leurs études.

de travail des enseignants en lycée, qui sont dans l'inquiétude quant à la mise en place de la réforme. Les Psy-EN continuent d'être menacés dans leurs missions et les vies scolaires (CPE, Assistants d'éducation) sont toujours plus exsangues, avec moins d'AED pour plus d'élèves. Les annonces concernant les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sont un trompe l'œil : nombre d'entre eux remplacent des contrats aidés, ce qui n'augmente pas le nombre de personnels sur le terrain. ♦

Sandrine Charrier

Sciences économiques et sociales

L'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée est une nouvelle fois attaqué. La composition du groupe d'experts qui a été formé pour en revoir les programmes est inquiétante. Présidé par Philippe Aghion, économiste social-libéral proche du Président de la République, il comprend des membres de l'académie des sciences morales et politiques très proches du Medef. Par ailleurs, les sociologues ont une place très congrue et les politistes sont totalement évincés. Parallèlement, le ministre de l'Éducation nationale, dans un courrier, a préconisé de renforcer les dimensions mathématiques et microéconomiques des programmes. Bref, une approche dogmatique qui risque de remplacer le pluralisme des SES et des approches théoriques.

Une instance d'évaluations

Une instance d'évaluation des collèges et lycées sera créée au premier trimestre 2019. Elle sera chargée « d'assurer une évaluation régulière et transparente des établissements scolaires... de mesurer le dynamisme de l'établissement... ». Les préconisations pour sa mise en œuvre seront faites par un expert nommé en septembre. La FSU craint une concurrence entre les établissements et s'inquiète du devenir du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) créé sous le précédent quinquennat.

Budget de la rentrée 2018 pour les familles

Si le budget de la rentrée 2018 baisse globalement de 3 % pour les familles, ce ne sera pas le cas pour le primaire où le budget pour le CP, classe charnière dans le parcours scolaire, passera de 149,76 en 2017 à 165,70 euros cette année. Cette augmentation ne sera pas compensée par l'allocation de rentrée qui ne progressera que de 1 %. La confédération syndicale des familles la juge trop insuffisante. La FSU revendique la gratuité des manuels et des subventions des collectivités pour l'École harmonisées sur le territoire.

Classes dédoublées : montée en charge

En 2017, 2 200 classes de CP ont été dédoublées en REP + (éducation prioritaire renforcée). À la rentrée 2018, 3 200 classes de CP et CE1 en REP et CE1 en REP + le seront à leur tour. Satisfaction des effectifs abaissés pour les classes concernées mais dispositif insuffisamment budgété. Conséquences : des suppressions de postes dont des « plus de maîtres », des non-ouvertures notamment en maternelle et dans le rural, des effectifs en hausse hors dispositif. Les locaux font aussi défaut dans les écoles. Un dispositif en cours d'évaluation.

Enseignement agricole public

Une rentrée bien mal engagée

Après les actions menées au moment des examens de juin, le Snetap-FSU, la CGT et Sud-Rural appellent à la poursuite de la mobilisation à la rentrée pour lutter contre trois remises en causes majeures.

D'abord une menace sur l'emploi des 6 000 contractuels des Centres de Formation pour Apprentis ou continue pour Adultes (CFA et CFPPA) du fait de nouvelles modalités de financement de ces structures. En passant de subventions des Conseils Régionaux et taxe d'apprentissage payée par les entreprises, à un financement « au contrat » - par apprenti formé - on pénalise en effet les formations à faibles effectifs, nombreuses dans ce secteur, et on organise la mise en concurrence avec l'enseignement privé.

Mais aussi des menaces liées



Suppression d'enseignements, fermeture de classes ou d'établissements dans l'enseignement agricole

à la réduction des moyens de l'Enseignement Agricole Public (EAP) qui conduit à la suppression d'enseignements, la fermeture de classes ou d'établissements, tels que Moissac. Le ministère laisse entendre que 2 000 emplois seraient supprimés sur le quinquennat.

Enfin les textes parus ces der-

niers mois, sur la voie professionnelle et les voies générale et technologique pèsent sur l'attractivité de l'enseignement agricole par la disparition d'options spécifiques.

Les personnels de l'EAP sont déterminés à défendre un modèle d'enseignement agricole qui a fait ses preuves et dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Un préavis de grève a été déposé en ce sens. ♦

Valérie Soumaille

Formation

Réforme annoncée

Le 2 août dernier, le premier ministre communiquait dans le cadre du Comité Action Publique 2022 sur les axes de transformation de l'école. Ambition affichée : mieux organiser le système éducatif pour permettre une meilleure réussite. Pour y parvenir, le gouvernement compte transformer la politique de ressources humaines vers plus « de responsabilisation et d'épanouissement » et de « valorisation de l'engagement et du mérite ». Plus d'exigence pour plus de qualité, avec une évolution de la formation initiale des professeurs plus professionnalisantes. Le prérecrutement sera

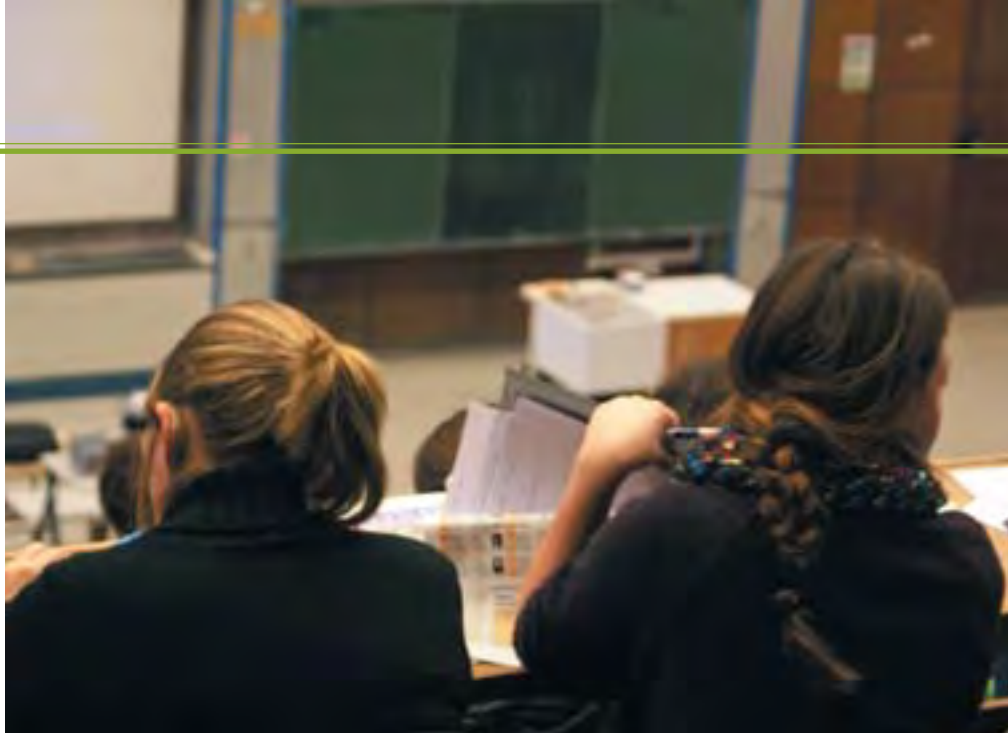
développé à une sauce encore à préciser.

Pour le moment, il est envisagé de proposer des contrats de 8 heures aux étudiants dès la seconde année universitaire avec des missions en classe y compris en responsabilité (remplacements ponctuels) sans précision sur la rémunération. Autres changements possibles quant à la place du concours à la rentrée 2019 : soit des épreuves d'admissibilité en fin de licence et une admission repoussée à la fin de la première ou de la seconde année de master, soit l'ensemble du concours reporté à la seconde

année du master. Le cahier des charges et la gouvernance des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) seraient aussi révisés.

Quant à la formation continue, elle serait également « renforcée » selon les termes du communiqué, mais hors temps élèves. La FSU, qui porte le projet d'un véritable développement de la formation initiale et continue, a souligné le flou de mesures non concertées et a demandé au Ministre de l'éducation à être reçue pour faire le point et ouvrir des discussions. ♦

Pierre Garnier



Parcoursup

Rentrée houleuse dans le sup

Parcoursup a eu beau tourner tout l'été, près de 50 000 jeunes restaient sans affectation post bac le 5 septembre.

Ce n'est bien sûr pas le chiffre mis en avant par le ministère de l'Enseignement Supérieur qui préfère parler des 72 % de candidats (584 447/811 000 inscrits) ayant accepté une proposition, affirmant que ces résultats sont bien meilleurs que ceux du système d'affectation précédent APB.

Bien meilleurs, vraiment ?

Sur les candidats ayant, à ce jour, accepté une proposition, près de 73 000 (12,5 %) l'ont fait en attendant une réponse positive sur un autre vœu. 178 622 inscrits (22 %) ont d'ores et déjà annoncé qu'ils quittaient la procédure. Avec les 40 762 dont la plateforme est sans nouvelle, ce sont 27 % des jeunes qui se sont volatilisés. Les classes sociales dont ils sont issus seraient intéressantes à connaître. Quant aux candidats toujours en recherche d'une place via *Parcoursup*, ils ne sont pas moins de 8 961.

En 2017 avec APB, dès le

1^{er} jour, 61 % des inscrits obtenaient leur 1^{er} vœu, 81 % se voyaient proposer un de leurs trois premiers choix et 70 % l'avaient accepté de façon définitive. La hiérarchisation des vœux des candidats d'une part et l'ouverture de suffisamment de places dans les filières plébiscitées par les étudiants d'autre part sont indispensables pour affecter tous les bacheliers.

Celles et ceux qui obtiendront finalement une place en Licence seront accueillis dans des conditions encore dégradées. L'ouverture de 29 000 places de plus sera insuffisante pour les 40 000

bacheliers supplémentaires attendus. L'État prévoit pour cela 35 millions d'euros, soit 875 euros par étudiant. Bien loin des 13 870 euros correspondant au coût d'une année de scolarité à l'université. L'annonce tardive n'ayant pas permis de recruter les enseignants nécessaires, le recours aux personnels contractuels va encore exploser.

Bien sûr, malgré des conditions difficiles, chaque étudiant pourra compter sur l'engagement des agents de l'enseignement supérieur pour l'accompagner au mieux. ♦

Valérie Soumaille

Vie étudiante

Les nouveaux étudiants sont dorénavant rattachés au régime général de la sécurité sociale alors qu'ils devaient s'acquitter jusqu'ici d'une cotisation à la sécurité sociale étudiante de 217 euros. Cela représente « un gain de pouvoir d'achat de 100 millions d'euros pour les étudiants » a annoncé Frédéric Vidal, fin août, comme si le coût de la vie étudiante n'avait par ailleurs pas augmenté... (voir article ci-contre). Cette suppression a pour corollaire une contribution de 90 euros à la vie étudiante et des campus (CVEC) pour tous les non boursiers. Elle concerne également certains salariés : les enseignants stagiaires et les moins de vingt ans qui étaient jusqu'ici rattachés à la sécurité sociale de leurs parents. Pour eux il s'agit bien d'une dépense supplémentaire.

Augmentation du coût de la rentrée étudiante pour l'UNEF

Marronnier de rentrée, le rapport annuel de l'UNEF révèle que la rentrée 2018 coûtera 1,3 % plus cher que celle de 2017, déjà en hausse de 2,1 %. Bourses, APL et autres aides laissent par mois à la charge d'un étudiant 837,72 euros, 129,59 euros de plus que l'an dernier selon l'UNEF.

L'augmentation des prix des loyers, qui représentent plus de la moitié du leur budget, et celle des transports en commun en sont les causes principales. Pour faire face, près de la moitié des étudiants travaillent en parallèle de leurs études, souvent au détriment de leur réussite universitaire. Mais si l'on prend en considération les seuls frais d'inscription, la tendance serait plutôt à la baisse, si l'on en croit le ministère de l'enseignement supérieur. En licence, les frais passeraient de 184 euros à 170 euros cette année, de 256 à 243 euros en master et de 391 à 380 euros en doctorat. D'autre part, le ministère débloquera 7 millions d'euros pour inciter les jeunes entrant en post-bac à accepter une affectation en dehors de leur académie. Une aide comprise entre 200 et 1 000 euros par mois pourrait leur être versée.

Pour la FAGE, majoritaire chez les étudiants, le coût de la rentrée serait en recul de 6,79 % en moyenne, principalement grâce à une baisse de 271 euros du tarif du régime de sécurité sociale dont dépendent les étudiants. Des appréciations qui varient selon la règle à calcul.



À l'occasion de la sortie du livre

<< Socialismes et éducation au XIX^e siècle >>

Un entretien avec l'un des auteurs : Guy Dreux

Que désignez-vous par l'expression « école socialiste » au XIX^e siècle ?

Au XIX^e siècle l'école unique, gratuite et laïque, n'existe pas ; elle n'existe pas encore alors même qu'une forte demande d'éducation s'exprime. Le mouvement socialiste contribue alors à cette demande sociale d'éducation, mais il le fait d'une manière originale, dans une perspective de transformation sociale. Et puisque tout est à construire, ce sont des questions premières, des questions de principes qui se posent et que les socialistes se posent.



Autrement dit, l'« école socialiste » c'est l'école pensée par les socialistes – les contenus, la formation et le statut des enseignants, les modes d'organisation, la relation à l'État, la place accordée au travail, la mixité ou la laïcité – dans une perspective d'émancipation.

Quelle unité présentent les divers courants socialistes étudiés dans l'ouvrage ?

Entre les auteurs (une vingtaine sont étudiés ici) et entre les « moments » (1848, la Commune, les années Ferry et la III^e République) les différences, voire les oppositions, sont très nettes. Mais à nos yeux, ces divergences constituent une richesse d'analyses et de propositions irremplaçable. Elles ont en commun de croire en l'éducabilité des hommes, une haute estime de la culture et des savoirs, une volonté d'affranchir les êtres humains des effets les plus délétères de la division du travail.

En quoi ces socialistes du XIX^e siècle peuvent nous être utiles aujourd'hui ?

Face aux offensives du néolibéralisme contemporain et devant l'alignement progressif de l'école - de ses contenus comme de son organisation - sur les besoins de l'économie et sur le modèle de l'entreprise il nous semble que le moment de la critique doit se poursuivre par un moment d'élaboration des alternatives. Or la richesse des débats et des controverses comme des expérimentations présentés dans l'ouvrage témoignent d'une force évidente d'imagination du socialisme. En ce sens, notre ouvrage se veut une contribution à des débats qui, nous en avons la conviction, gardent toute leur actualité.

Ouvrage de Gilles Candar, Guy Dreux et Christian Laval (dir.), éditions Le Bord de l'Eau, 2018, format 15 3 23 cm – 306 p.



Les auteurs seront présents à la table ronde de la fête de l'Humanité le 15 septembre de 11 h 30 à 12 h 30 dans le village du livre.

Bon de commande

Nom ou Organisation

Prénom ou Nom du contact

Adresse

CP Ville

Téléphone Courriel



Livre	Quantité	Prix	Total
Socialismes et éducation au XIX ^e siècle	24 €

Les publications de l'Institut sont à commander en ligne ou en écrivant à

Institut de recherches de la FSU – 104, rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS – Tél. : 01 41 63 27 60 – Site Internet : www.institut.fsu.fr

Joindre le chèque de règlement (2 € de frais de port en sus/livre)

Fonction publique : valoriser le travail



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Pierre Garnier,
Mathieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille.

© MIRA/ALIA

Le pilotage budgétaire de la Fonction publique a mis à mal le service rendu. Les fonctionnaires ont de plus en plus de difficultés à remplir leurs missions. Or la qualité du service passe par les conditions de travail.

En 2012 une enquête du réseau des Écoles du service public auprès de 5 000 agents en formation révélait que les valeurs les plus citées par les fonctionnaires étaient le souci de l'intérêt général, la continuité du service, l'égalité de traitement et la neutralité.

Le rapport annuel de l'État de la Fonction publique de 2017 fait état d'un malaise grandissant se traduisant par une perte de sens, de la démotivation et des souffrances. 37 % des agents ne ressentent pas la fierté du travail bien fait et 42,8 % déclarent vivre des situations de tensions. Difficile d'exercer son métier

quand les conditions se dégradent : réorganisations de services, changements de pratiques, astreintes, recours accru aux contractuels, réduction de postes comme le témoignent les cinq agents interrogés par la FSU (page 20). Aujourd'hui, les agents sont soumis à des injonctions contradictoires découlant de la nouvelle gestion managériale et voient leurs conditions de travail se détériorer.

La qualité du service rendu au public passe par l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail. Reconnaissance des compétences, échanges, règles informelles mais construites

...

ensemble, sont autant de conditions pour allier la qualité du service rendu et l'amélioration des conditions de travail réaffirmant la nécessité du service mais en donnant aux agents leur marge de manœuvre.

Il y a un véritable enjeu politique et démocratique à prendre en compte l'expertise professionnelle, le cadre collectif et le « collectif de travail ». Le collectif professionnel, comme l'écrit Yves Clot (page 21), « s'il devient une collection d'individus exposés isolément » entraîne une dégradation de la santé dans le milieu de travail.

C'est également cette implication des personnels que préconise Bernard Dugué « partir de l'objet de travail et le mettre en discussion... identifier ce qui fait un bon service public » (page 19).

Enfin il est nécessaire de développer une culture de la prévention pour les personnels en s'appuyant sur le travail d'analyse des CHS-CT (page 22) dont la compétence s'est élargie aux conditions de travail en 2011. Ces instances ont permis de prendre en compte les risques psychosociaux auxquels sont confrontés les agents et de mettre en place des suivis et trouver des solutions. Les réductions d'effectifs et recours aux contractuels dans une gestion managériale ne peuvent répondre à la demande croissante de plus de services publics.

« Les fonctionnaires subissent les contraintes du privé mais dans un système plus compliqué » explique Luc Roban (page 23), « entraînant perte de cohésion et vision dévalorisée du métier ». D'où la nécessité de l'action syndicale au plus près du terrain.

Fonction publique : quelles valeurs ?



Les quatre valeurs les plus citées par de futurs fonctionnaires : souci de l'intérêt général, continuité du service, égalité de traitement et neutralité.

En garantissant l'accès de toutes et tous à la satisfaction des besoins fondamentaux sur tout le territoire, les fonctionnaires d'état, Hospitaliers et Territoriaux font des services publics la première source de redistribution des richesses et produisent de la justice sociale.

Plus de cinq millions de fonctionnaires, un salarié sur cinq environ, portent les valeurs du service public, conduisant sans aucun doute au regard positif que posent les deux-tiers des Français sur les

agents du service public (sondage Odoxa, septembre 2017).

Une enquête menée en 2012¹ dégage les quatre valeurs les plus citées par de futurs fonctionnaires : *souci de l'intérêt général, continuité du service, égalité de traitement et neutralité.*

Ces valeurs sont à l'opposé des évolutions profondes décidées par l'État et mises en œuvre depuis une vingtaine d'années dans la quasi-totalité des pays en lien avec la baisse des

dépenses publiques - coupe dans les effectifs, traque des coûts de fonctionnement, recherche d'une plus grande productivité sur le modèle privé via le néo management, mise en concurrence des agents par l'individualisation des carrières et des rémunérations.

Les valeurs de l'entreprise deviennent la référence

Les « valeurs » de l'entreprise capitaliste (compétitivité, concurrence, performance individuelle...) devenant la référence, le risque pour des fonctionnaires soumis à des injonctions, contradictoires avec les valeurs qui ont souvent présidé à leur engagement, est celui d'une perte de sens de leur travail, d'une démotivation et/ou de souffrance professionnelle.

Si au quotidien chacun doit obéir à des règles et consignes et faire des choix selon les situations concrètes de travail (Appliquer les règles formelles ou personnaliser sa décision? S'aligner sur des objectifs dictés nationalement ou sur les priorités locales?), l'émergence de nouvelles valeurs amène aujourd'hui chacun à gérer d'autres dilemmes (Privilégier les gains de productivité ou la qualité? Atteindre des objectifs chiffrés ou satisfaire les usagers?).

Empêchés d'exercer correctement les missions

Ces dilemmes conduisent de plus en plus d'agents à s'estimer empêchés d'exercer correctement les missions qui leur ont été confiées. Une enquête de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES) du ministère du Travail et de l'Emploi, publiée à l'automne 2017 est éloquent: 37 % des agents de la Fonction publique d'État ou Hospitalière déclarent ne jamais ressentir la fierté du travail bien fait, autrement dit la fierté d'un travail de qualité.

C'est avec les agents publics que doivent être discutées les modalités de services publics luttant réellement contre les inégalités. ♦

L'enquête du Réseau des Écoles du Service Public — établissements publics préparant aux métiers de la Fonction publique — dirigée par Christian Chauvigné, psychosociologue, entre 2011 et 2012 auprès de 5 000 personnes appartenant ou se destinant à la Fonction publique d'État (FPE), Hospitalière (FPH) ou Territoriale (FPT).

Bernard Dugué : « Mettre le travail en discussion »

Pour l'ergonome européen Bernard Dugué, La volonté d'importer des modes d'organisation du privé conduit à des modifications profondes du travail.

À quels obstacles et difficultés les salariés sont-ils confrontés pour travailler bien ?

Le travail s'intensifie. La volonté d'importer des modes d'organisation du privé conduit par exemple à faire pression par une augmentation des contrôles. Évaluations individuelles qui font pression, tableaux de bord au détriment d'une proximité avec le terrain. Critères et échelle de temps sont peu pertinents dans le cadre d'un service non marchand. Il s'agit de faire autant voire plus avec moins de moyens alors que les exigences dans la relation avec les usagers s'accroissent.

Y a-t-il des spécificités Fonction publique ?

Dans la Fonction publique, les situations sont très diverses entre métiers, entre personnels territoriaux, hospitaliers, enseignants... On peut dire que la pénibilité physique n'a pas diminué, que la charge mentale est plus grande pour assurer le contact avec le public, que la pression temporelle s'est accrue et que les collectifs de travail se sont fragilisés.

Perte de sens et dégradation du rapport au travail, très symptomatiques de l'impossibilité de faire de la qualité, ont fait l'actualité dans les EPADH et à l'hôpital. Mais il ne faut pas oublier que parfois, cela se passe bien, quand des efforts sont faits.

Alors quels seraient les incontournables pour améliorer conditions de travail des agents et qualité du service ?

D'abord partir de l'objet du travail et le mettre en discussion. Quelle qualité on veut en termes de soins,



Bernard Dugué, ergonomiste européen, professeur à l'ENSC Bordeaux INP.

d'enseignement de service? Il s'agit d'identifier ce qui fait un bon service public. Ensuite réfléchir aux moyens qu'on se donne pour traiter ces questions-là et penser au remplacement des agents. Autre piste, développer une culture de la prévention, la réparation ne suffisant pas, en s'appuyant sur le travail d'analyse des CHSCT.

Les organisations syndicales ont elles aussi, secteur par secteur, à montrer ce qui va ou pas, dans une approche globale, dans la précision et la complexité. Enfin impliquer les personnels et développer une vision plus participative et transversale, en faisant des collectifs de travail des lieux de réflexion sur le travail dès les phases de conception, est un incontournable.

Comment sont choisis les équipements, les matériels, comment sont construits les bâtiments? Cela est possible à l'occasion des changements, sans que ce soit forcément couteux. ♦

Pétition à signer sur le site de la FSU

Le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Il envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT.

La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non-respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail.

Il a l'intention également de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur : les projets de mouvement des personnels, l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, certaines sanctions disciplinaires...

Cela donnerait davantage de marge de manœuvre aux chefs de service et d'établissement. Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentants et les élus des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration.

Nous refusons ces projets et demandons le respect et l'amélioration de nos droits.



© FREDERICK ANIA

« Motivée, motivé... », mais

Comment les fonctionnaires, attachés au service public et aux exigences qu'il implique pour l'exercice du travail, vivent-ils leur métier ? Questions posées à quatre témoins.

« Ma vie professionnelle déborde largement sur ma vie familiale »

Marine est professeur de physique-chimie au collège Louis Pasteur de Longjumeau dans l'Essonne. Déjà lorsqu'elle était élève au collège, elle voulait devenir prof. « J'aime transmettre des



Marine, professeur de physique-chimie

savoirs et être au contact des élèves. J'ai fait de la recherche mais je ne trouvais pas de sens à faire de la recherche sans enseigner. Pour moi défendre la mixité sociale est essentiel, c'est pour cela que je suis attachée aux services publics, à l'école publique et au fait que tous les élèves puissent construire les mêmes savoirs. Mon collège est sorti de l'Éducation prioritaire. Globalement les effectifs de classe ont augmenté alors que l'on nous demande d'être attentifs à chacun d'eux, ceux qui ont par exemple un plan d'accompagnement personnalisé... Pour tous les collègues cela implique plus de préparation de cours. Et c'est d'autant plus compliqué dans des classes chargées. La réforme du collège de 2016 a eu un impact sur mon métier avec en particulier davantage de réunions de coordination et de concertation. Mon temps de travail est en fait très variable d'une semaine à l'autre. Il peut aller de 20 à 60 heures : cours à préparer avec jusqu'à 12 classes et 350 élèves, réunions avec les équipes pédagogiques, travail avec les collègues de ma discipline sur les programmes, les copies à corriger, les évaluations à préparer. En physique-chimie je dois m'occuper de la préparation et du matériel pour les expériences, puis nettoyer, ranger... Il y a aussi les conseils de classe, les appréciations à écrire pour les bulletins, il

faut regarder les cahiers, parfois contacter les familles. J'essaie de m'occuper de mes filles tout en travaillant. Ma vie professionnelle déborde en fait très largement sur ma vie familiale ! Au fil des années j'ai constaté une augmentation de mon temps de travail... avec un salaire qui ne suit pas ! ».

« L'accessoire nous empêche de nous concentrer sur le cœur de nos missions »

Vincent Gouëset est professeur de géographie à l'université Rennes 2 et chercheur dans un laboratoire du CNRS. Les activités de Vincent sont très variées. « Enseignant, chercheur sur l'Amérique latine, directeur de labo CNRS jusqu'à l'an dernier, j'ai aussi été responsable de formation en master et occupé des responsabilités dans mon département. Encadrer des thèses et des étudiants de master me prend beaucoup de temps, comme gérer les étudiants à l'étranger ou siéger dans des instances locales et nationales. C'est surtout le goût pour la recherche qui m'a amené vers ce



Vincent, professeur de géographie

métier, mais j'apprécie aussi la diversité des activités, j'aime enseigner, et je suis attaché à l'idée de voir les étudiants progresser au sein de Rennes 2, où la conscience du service public est forte. Je considère que la rétribution des enseignants chercheurs est basse en début de carrière compte tenu de l'engagement consenti mais dans mon cas, j'ai pu obtenir une prime pour la recherche. Si j'ai à cœur de remplir au mieux ces nombreuses missions, je note une dégradation régulière de mes conditions de travail du fait de la hausse des effectifs, de la chute de volumes horaires des cours qui oblige à en assurer une dizaine pour remplir son service, au lieu de quatre ou cinq au début de ma carrière, ce qui

constitue un frein pour bien connaître ses étudiants. De même, les charges administratives sont de plus en plus lourdes, et notre activité souffre d'une saturation liée au numérique (mail, Internet, etc.) et à l'évaluation omniprésente. On passe nos journées de travail à régler des micros problèmes et sur des tâches accessoires qui nous empêchent de nous concentrer sur le cœur de nos missions. Un moucheron s'écrase sur notre pare-brise, puis un autre et encore un autre. On passe notre journée à essayer des mouchérons ».

« Tous les enfants sont traités de la même manière »



© BR
Jacqueline,
professeure
des Écoles

Professeure des Écoles dans la Vienne, Jacqueline se souvient : « Quand j'ai commencé à enseigner, j'étais fière d'appartenir à la Fonction publique. Je sentais que je faisais partie d'un

ensemble de personnes qui avaient des valeurs en commun. Le principe le plus important pour moi, celui qui m'habite tout le temps, c'est l'Égalité. Même si je sais que l'Égalité n'est pas tout à fait réelle, puisque les moyens peuvent varier d'une école à l'autre selon la commune dont elle dépend, c'est important pour moi de savoir que tous les enfants sont traités de la même manière. J'ai toujours au sein de ma classe, travaillé avec ce souci d'Égalité. Égalité entre les filles et les garçons, entre tous les enfants quelle que soit leur origine géographique ou leur pratique religieuse s'ils en ont une. D'un point de vue socio-culturel, l'école a un rôle compensateur pour garantir une certaine égalité. Concrètement ça veut dire passer plus de temps avec les élèves qui ont moins à la maison, leur prêter des documents dont les autres disposent chez eux. Ce qui est difficile c'est d'accepter et faire accepter aux élèves que pour atteindre plus d'égalité, on peut être amené à passer par des pratiques inégalitaires. L'autre principe qui me semble important, c'est celui de la conti-

nuité. C'est-à-dire à la fois être sûr que des enfants ont un enseignant devant eux (hormis les problèmes de remplacement, ça va encore à peu près de ce point de vue) mais aussi la continuité des programmes... Et il faudrait quand même qu'un jour on décide de programmes et qu'on arrête de changer à chaque ministre. »

« Les citoyens ne comprennent pas ce qu'il se passe réellement »

Jean-Pierre est devenu jardinier après une formation en horticulture il est recruté en 1994 dans une petite commune de Seine-Saint-Denis. « J'intègre alors une équipe de 10 agents encadrée par un chef de service à temps plein présent sur le terrain et connaissant chaque métier et chaque agent. Il nous confiait des missions sur plusieurs jours. Nous pouvions créer, réaliser des compositions florales que les habitants pouvaient admirer lors de manifestations. Il y avait du travail collectif, une cohésion. J'appréciais mon métier, la reconnaissance des collègues, de mes supérieurs et des habi-

tants. Nous avions un dialogue avec notre chef d'équipe et étions soucieux du travail bien fait. Avec la baisse des dotations, la commune a petit à petit réduit les postes en ne remplaçant pas les départs en retraite. L'effectif du service est passé de 10 agents en 1994 à 3 aujourd'hui. Les missions ont été données progressivement à des sociétés extérieures, ce qui a entraîné un changement dans l'organisation et les contenus du travail. Nous nous sentons dépossédés de nos projets. Nous devenons des exécutants chargés de tâches de nettoyage ou sans intérêt. Les contractuels ont à peine le temps de s'adapter qu'ils voient leur contrat ne pas être renouvelé. La mairie fait appel à des sociétés privées qui ne font pas le travail que les espaces réclameraient et cela donne une image de la gestion communale négative. Or les citoyens ne comprennent pas ce qui se passe réellement. Cela nous démotive. Le syndicat reste le seul lieu où l'on peut parler. Il me reste 17 ans à faire. Sans le syndicat je ne sais pas comment je tiendrais. Il me permet de ne pas me sentir seul ». ♦

« Quand la réélaboration prend forme dans une activité collective, l'engagement de soi trouve du sens dans le travail »

« On comprend à quel point la santé se dégrade en milieu de travail lorsqu'un collectif professionnel devient une collection d'individus exposés isolément » écrivent Sandrine Caroly et Yves Clot pour introduire l'analyse du travail de deux bureaux de poste*. Un collectif professionnel peut être une ressource individuelle en ce qu'il peut faciliter l'engagement personnel dans l'activité. À défaut, les contraintes du travail peuvent constituer un cocktail délétère.

Pour construire un collectif de travail, qui ouvre des marges de manœuvre à même de permettre à chacun de prendre la main sur son activité et d'y donner tout son sens, des conditions sont nécessaires. Que des règles de métiers soient établies, que reconnaissance des compétences et confiance soient au rendez-vous. Les personnes au travail peuvent alors, dans l'échange, élaborer des règles non écrites qui « sont des règles de vie et de métier pour réussir ce qui est à faire, des façons de faire avec les autres, de sentir et de dire, des gestes possibles et impossibles dirigés à la fois vers les autres et sur l'objet » décrit Yves Clot. Par exemple, dans ce bureau de Poste, les guichetiers organisent la vente à l'unité des enveloppes timbrées, alors que la Poste les incite à faire du chiffre en vendant par paquets. Ailleurs, ils mettent collectivement au point une stratégie pour se préserver de la fatigue (diminution des déplacements), gagner du temps (éviter la formation de files d'attente), tout en restant disponibles pour le client. Le collectif permet ici une réorganisation des procédures pour allier qualité du service rendu et amélioration des conditions de travail. Elle a pour but de s'adapter au réel, de limiter les tensions, de régler les conflits et de préserver la santé au travail. Cette réélaboration constitue « un mode permanent de régulation pour que la règle fonctionne ou un mode d'élaboration de nouvelles règles » en redonnant aux agents leur marge de manœuvres.

CHSCT : mettre en débat le travail réel



Le gouvernement projette de transposer à la Fonction publique la disparition des CHSCT imposée dans le privé avec les « ordonnances travail ». Ils deviendraient une sous-commission des Comités techniques (qui changeraient aussi de nom). Le risque est grand que recule le traitement, déjà insuffisant, des questions de conditions de travail, de santé et sécurité au travail.

Même si on est encore très loin du compte, l'instauration récente des CHSCT dans la Fonction publique a permis de faire évoluer le dialogue social.

Dans la territoriale, concernant les nombreux risques physiques, en particulier pour les équipes techniques, il est possible, grâce aux contacts quotidiens avec les services, de faire-valoir des solutions fondées l'expertise des représentants des agents et sur la réalité des conditions de travail.

Avancer sur des situations accidentogènes

C'est loin d'être systématique, mais dans le cadre du CHSCT, lorsque

À l'Éducation nationale, les risques psychosociaux prennent une grande partie de l'énergie des CHSCT.

l'employeur ne freine pas des quatre fers, il est possible d'avancer sur des situations trop fréquemment accidentogènes, pour la protection de la santé des personnels.

Il est alors parfois permis de profiter de ces avancées sur le technique et d'une crédibilité renforcée pour s'engager sur le chantier des RPS.

À l'Éducation nationale aussi

À l'Éducation nationale, les sujets à traiter sont nombreux, les risques physiques existent puisque l'accident de service le plus fréquent est la chute de plain-pied. Mais les risques psychosociaux prennent une grande partie de l'énergie des CHSCT.

Avec beaucoup de pression et de pugnacité, les délégués FSU dans cette instance ont réussi, certes ponctuellement, grâce aux visites de sites ou aux alertes des personnels à faire admettre, par exemple, que certaines pratiques managériales peuvent avoir des effets délétères sur les conditions de travail et la santé des personnels ou que la prise en charge d'élèves au comportement « hautement perturbateur » peut engendrer des risques professionnels qui doivent être pris en compte en tant que tels par l'employeur.

Encore de nombreuses difficultés

Il est donc encore très difficile de faire appliquer toutes les obligations de l'employeur et toutes les prérogatives des CHSCT, notamment sur la question des risques psychosociaux.

Mais c'est une instance permettant le débat et des avancées significatives sur les conditions de travail qui est actuellement menacée. ♦

Luc Rouban : « recréer du collectif, de la cohérence et de la cohésion »

Entretien avec Luc Rouban, sociologue spécialiste de la Fonction publique et directeur de recherches à Sciences Po - CEVIPOF.

De quels outils disposez-vous pour évaluer les conditions de travail des agents de la Fonction publique ?

Nous disposons d'une batterie assez large d'outils. Il y a d'une part les enquêtes de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) qui nous permettent de constater une dégradation des conditions de travail et une multiplication des agressions verbales et physiques. D'autre part il existe une prise en compte officielle affichée comme une priorité des risques psychosociaux par le ministère, lequel, face aux départs croissants en maladie et aux suicides (police, hôpital) préconise des chartes et promeut des normes pour améliorer le climat dans les services. Le Conseil d'État a, quant à lui, statué en 2016 et reconnu le suicide sur le lieu de travail comme étant un accident de travail, le suicide advenant souvent lorsque les conditions de travail sont difficiles et que l'agent ressent un sentiment d'abandon. Enfin, les enquêtes sociopolitiques qui portent sur les fonctionnaires face au travail.

Quels sont les éléments qui expliqueraient cette détérioration ?

La dégradation est sensible depuis plus de dix ans. Elle correspond à plusieurs facteurs : un vieillissement des agents, une intensification du travail et un contraste de plus en plus fort entre l'amour du métier et le mépris social ressenti à l'égard des fonctionnaires auxquels s'ajoute une dégradation du service public par des choix politiques qui le livrent à la loi du marché. De plus, il y a une demande crois-

sante de services publics alors que nous assistons à une réduction forte des effectifs. Les agents sont soumis à une hiérarchie managériale dans laquelle la gestion des personnels est purement comptable et abstraite. En fait les fonctionnaires subissent les contraintes du privé mais dans un système plus compliqué. Cette dégradation entraîne une perte de cohésion et la vision d'un métier dévalorisé.

Le recours massif aux contractuels risque-t-il de dégrader davantage les conditions de travail ?

Oui, car nous risquons de revenir à la situation dans laquelle se trouvaient les agents avant la création du statut en 1946. Risque de politisation ouvrant la porte aux tris, aux recommandations et passe-droits. Risque de népotisme, corruption et pressions.

En France nous avons une hiérarchie sociale des corps. Le risque c'est de voir conserver le statut pour les hauts fonctionnaires pendant que les autres subiront la contractualisation. Le statut reste une protection contre l'influence du politique et contre les pressions des usagers.

De plus penser que les agents sous contrats seraient plus productifs parce que précarisés est une fausse idée. Et le passage en droit privé ne permettra pas de se débarrasser des contestations et des syndicats.

Qu'est ce qui participerait à atténuer les effets négatifs ?

Je ferais plusieurs propositions que j'ai développées dans mon ouvrage « Quel avenir pour la Fonction publique ? » publié en 2017 dans la Documentation française.



La dégradation correspond à un vieillissement des agents, une intensification du travail et un contraste de plus en plus fort entre l'amour du métier et le mépris social ressenti.



Suppression des corps en préservation du statut. Le corporatisme créant un étouffement.

Professionnaliser les concours qui sont trop académiques et ne recruter que sur concours avec un effort de diversification.

Développer un véritable encadrement venant du terrain et capable de gérer les ressources humaines avec une certaine stabilité.

Enfin recréer du collectif, de la cohérence et de la cohésion. Cela permet de bonnes relations et d'éprouver la satisfaction du travail bien fait.

Les syndicats, quant à eux, ont un rôle à jouer mais pour cela ils doivent se positionner au plus près du terrain et des préoccupations des agents. L'action syndicale renvoie l'image d'un modèle qui s'est bureaucratisé, ils auraient intérêt à localiser leur action. ♦

Après l'effondrement du pont de Gênes

Des services publics qui tiennent la route ?

L'effondrement du viaduc de Gênes le 14 août, causant la mort de 49 personnes, a endeuillé l'Italie. Cette catastrophe, qui a causé un véritable traumatisme, serait due selon certains spécialistes à des défaillances techniques. Mais d'autres pointent le défaut d'investissements publics pour cette structure routière empruntée par des milliers d'Européens.

Le pont Morandi a été construit entre 1963 et 1967. Vieux et mal entretenu – sa démolition avait été envisagée en 2009- il a été construit sur une zone de sol fragile donc meuble et le trafic de véhicules l'empruntant quotidiennement était supérieur à ce que la structure permettait. Ce viaduc nécessitait donc une surveillance, un entretien et des réparations qui n'ont pas été assurés. Les réductions drastiques d'investissements ayant limité les réparations, celles effectuées en 2016 n'ont pas répondu à ce qui était at-

tendu pour le sécuriser. Car l'Italie a réduit de deux tiers ses dépenses pour le réseau routier en 8 ans passant de 13,66 milliards d'euros en 2007 à 5,15 milliards en 2015. (Source OCDE).

Ces cinq dernières années 10 ponts se sont effondrés dans le pays. Les financements sont depuis les années 60 insuffisants et les dépenses ont attiré des entrepreneurs mafieux ce qui a empêché l'État et les collectivités de s'impliquer, les risques de scandales ou de travaux mal effectués étant énormes.

Faut-il alors penser qu'un changement de majorité qui déciderait d'investir davantage pourrait suffire à modifier l'état des infrastructures routières? Alors que l'Italie traverse une crise importante de ses finances publiques avec un endettement croissant, l'État peut-il surveiller et contrôler les sociétés privées



qui sont propriétaires de milliers d'axes et de ponts ?

En France aussi

En Europe, la France et d'autres pays ont également choisi de réduire les investissements routiers. L'hexagone est ainsi passé de 14 milliards d'euros d'investissements en 2007 à 10 milliards en 2015. Les dé-

penses concernant l'entretien des routes, correspondant à 70 % des dépenses, se chiffrent à 80 000 euros par kilomètre en France contre 36 000 en Italie. Quant à l'Espagne elle a divisé par deux ses investissements pour descendre à 4 milliards en 2015. L'Allemagne reste stable alors que le Royaume Uni investit davantage ces dernières années. Le drame de Gênes a relancé le débat sur les responsabilités concernant la construction et l'entretien et la rénovation des infrastructures routières. Et ce que le drame de Gênes révèle en fait, c'est une désagrégation progressive du service public avec une urbanisation sans contrôle des pouvoirs publics et une corruption généralisée.

Un audit inquiétant

En France, un audit remis en juillet au ministère de l'Écologie par Nibux et IMDM, deux bureaux d'études suisses,

Viaduc de Millau, le plus haut pont du monde



En France l'entretien et la réparation des ponts sont assurés par les gestionnaires (État, collectivités ou concessions). Ils sont visités annuellement et plus en détail tous les trois ans. Le viaduc de Millau, pont routier avec l'ensemble pile-pylône le plus haut au monde, est surveillé jour et nuit grâce à de nombreux capteurs depuis un poste de contrôle situé à 4 km du viaduc

et subit des contrôles périodiques confiés à des sociétés privées. Il est géré par la compagnie Eiffage du Viaduc de Millau, société qui attribue les missions de sécurité, viabilité, maintenance technique, péage, administration et communication à 51 collaborateurs. Sur le terrain, des agents surveillent et testent les équipements en lien permanent avec Météo-France.



En 8 ans, l'Italie a réduit de deux tiers ses dépenses pour le réseau routier, passant de 13,66 milliards d'euros en 2007 à 5,15 milliards en 2015.

estime qu'un tiers des 12 000 ponts du réseau national sous la responsabilité de l'État nécessitent une rénovation et 7 % une intervention d'urgence. Or, dans notre pays, les réparations se font attendre: un pont n'est réparé que vingt-deux ans après l'apparition des premières dégradations. En Guyane un pont sur 10 est concerné. Chaque jour un pont est fermé. Ce qui montre que le choix de fermer prévaut sur celui d'entretenir et sécuriser le réseau.

6 % des ponts fermés en 20 ans ?

Faudrait-il une transparence totale comme le demande Pierre Chasseray délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes ? Les citoyens doivent-ils être informés et connaître la liste des ponts sous la responsabi-

lité des communes ou des départements qui ne sont ni inspectés ni entretenus faute de moyens ? En Lorraine la Direction Interdépartementale des routes a publié la liste des ponts qui nécessitent une maintenance et des réparations urgentes. L'audit révèle que si l'État continue de fonctionner avec le budget actuel 6 % des ponts seront fermés dans 20 ans. Il avance la nécessité de multiplier par 4 ou 7 les investissements pour préserver le réseau et éviter une catastrophe. Celle de Gênes a révélé l'urgence de la situation. Il reste à l'État à prendre la mesure de ce qui pourrait arriver aussi en France.

Par ailleurs, les routes départementales et communales, qui constituent l'essentiel du réseau routier ne sont pas gérées par l'État mais par les départements et les communes et n'ont pas d'obligation de suivi, depuis la suppression de

Rossella Benedetti : « Cette horrible certitude d'avoir été mal gouvernés »



Rossella Benedetti, responsable du syndicat italien UIL.

Dans quel contexte a lieu la catastrophe de Gênes ?

Pour comprendre la tragédie de Gênes, il faut revenir aux années 90, quand les gouvernements ont entamé des privatisations, réduisant les contrôles et simplifiant les procédures pour obtenir les concessions. Depuis, le politique a perdu complètement son indépendance et sa mission de garant de l'intérêt public. Avec le pacte de stabilité, après 2000, responsable des coupes dans les budgets des collectivités pour l'entretien des routes, on pouvait aisément s'attendre à des problèmes. Dans le cas des autoroutes, le concessionnaire doit entretenir le bien et l'État doit contrôler. Il n'y avait pas des contraintes budgétaires, (le concessionnaire s'enrichit et le gouvernement a les fonds européens), plutôt un manque déplorable d'attention de la part des deux. En février, le concessionnaire avait écrit au Ministère des transports pour obtenir l'autorisation de démarrer les travaux sur le pont, mais n'a reçu aucune réponse. Cette tragédie alimente la bagarre politique vers un peu plus de consensus.

Quelle délégation de service public en Italie ?

La délégation du service public en Italie n'a pas porté les résultats promis. Elle révèle un appauvrissement de la classe politique, ce qui est bien plus inquiétant. Il n'y a plus d'idées, il n'y a que des slogans. Les partis et les mouvements ayant l'appui des médias réussissent à l'emporter sur le bon sens et l'esprit critique des gens. Les coupes au budget de l'école publique n'aident certainement pas à endiguer cette influence néfaste.

Et demain ?

Difficile de savoir ce qu'il se passera demain, car les deux alliés qui gouvernent en ce moment ne cessent de se contredire. Vu les délais en justice, nous n'aurons des coupables que dans 20 ans. Le concessionnaire a déjà proposé de l'argent aux victimes et pour ceux qui sont restés sans maison. Mais la reconstruction et la gestion future des autoroutes ne sont pas encore décidées. Reste cette horrible certitude d'avoir été mal gouvernés depuis des années et de ne pas avoir plus confiance en ceux qui devraient assurer le bien public.

la direction de l'équipement en 2005 par Jacques Chirac.

Un milliard d'euros par an

Chaque année depuis dix ans, l'État dépensait en moyenne 666 millions d'euros pour l'entretien de son réseau routier. La ministre des Transports, Elisabeth Borne, a annoncé en mai la mise en place d'un « plan de sauvegarde des routes nationales ». Elle s'est inquiétée du manque d'entretien des routes et des ponts.

Elle a annoncé qu'un milliard d'euros seront consacrés chaque année. Est-ce que cela sera suffisant ? Le Conseil d'orientation des infrastructures a proposé plusieurs pistes de financement : affectation d'une part plus importante de la taxe sur les carburants ou application accrue du principe pollueur payeur. Comme souvent, il aura fallu un drame pour que la question soit publiquement posée. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Le retour de Spike Lee

Comme nombre de films présentés au Festival de Cannes (notamment les superbes *Burning* de Lee Chang-dong ou *Le Poirier sauvage* de Nuri Bilge Ceylan) *BlackKlansman* de Spike Lee est à l'affiche en septembre. À Cannes, les acclamations du public et de la presse ont rappelé celles qui avaient accueilli en 1986 *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête*, son deuxième long-métrage.

Le scénario est basé sur le récit de Ron Stallworth (magnifiquement incarné par John David Washington), un détective noir qui a réussi à infiltrer en 1979 le Ku Klux Klan. Spike Lee plonge dans son registre de prédilection : la dénonciation du racisme et de la discrimination. Le cinéaste de Brooklyn, dont l'engagement n'a jamais faibli, a même joué les prolongations et la vraisemblance contemporaine en achevant le film par des archives télévisées des violents affrontements entre militants antiracistes et suprématistes à Charlottesville en août 2017. Dans le même esprit de véracité historique, un récit dit par le toujours séduisant Harry Belafonte rappelle le lynchage et les tortures infligées à un jeune noir au début du xx^e siècle devant une population et des policiers impassibles.

Le film met en balance deux organisations secrètes : celle du Ku Klux Klan, composée majoritairement à Colorado Springs d'anciens militaires et menée au plan national par David Duke dont le mot d'ordre est White America, et celle des étudiants afro-américains qui militent contre la guerre du Vietnam et dont le mot d'ordre est Black Power. La première véhicule l'image fantasmée d'un pays originel d'ariens, sans négros, juifs, gays... La seconde repose sur l'héritage bien réel des persécutions envers les noirs.



Où loge la mémoire

Le festival Photothémales qu'organise Diaphane, pôle photographique de Hauts de France, interroge la relation mémorielle de la photographie à l'histoire. Relation avec le temps, inscription dans le paysage de traces d'une mémoire collective, comme celle de la guerre, modifications du paysage, sont autant de sujets qui construisent une histoire contemporaine et résonnent avec les archives. Aux côtés des travaux de 27 photographes internationaux, visites et ateliers sont proposés dans le cadre du programme d'éducation à l'image. À Beauvais et ses environs du 17 septembre jusqu'au 15 décembre.



« Erreur - L'art de l'imperfection »

C'est le thème de l'édition 2018 d'Ars Electronica qui a lieu à Linz (Autriche) du 6 au 10 septembre. Unique au monde, ce festival international d'art numérique, d'innovation technologique et sociétale offre un panorama des évolutions vers le futur sous la forme d'œuvres d'art, de forums de discussion et de soutien scientifique. Magnifique cour de récréation pour les générations à venir et un lieu unique de reconnaissance des inventeurs. Le cinéma, la musique digitale, le jeu vidéo sont les plus ludiques mais, derrière le plaisir, se cachent des milliers de concepts et de tests d'expérimentation.



Ai Wei Wei au Mucem

Ai Weiwei est le fils du poète chinois Ai Qing (1910-1996), qui découvrit l'Occident en 1929 en débarquant à Marseille, sur les quais de la Joliette, à l'endroit-même où se situe aujourd'hui le Mucem. Invité du musée jusqu'au 12 novembre, l'artiste



activiste y propose un voyage à travers le temps et son œuvre, qu'il relie à son lignage paternel. Montrant son travail sous un jour nouveau. Ses créations, mises en parallèle à des objets des collections au Mucem, invitent à questionner des concepts opposés comme « Orient » et « Occident », « original » et « reproduction », « art » et « artisanat », « destruction » et « conservation ». Mais, avant tout, elles remettent en question nos systèmes d'interprétation.

L'ère du temps



Alors qu'à Rio de Janeiro l'incendie du musée national du Brésil a réduit en cendres une mémoire millénaire, la nouvelle exposition du Musée Vert du Mans, intitulée *L'évolution dans l'ère du temps*, plonge le visiteur dans des temps géolo-

giques anciens, à la recherche des processus de l'évolution perceptibles à travers un ensemble de spécimens exposés pour la première fois. Une partie de l'exposition est consacrée à l'évolution des oiseaux. Du 6 septembre au 30 juin 2019.

Un printemps oublié

L'Europe aime les commémorations, mais l'une d'entre elles semble manquer à l'appel : il y a tout juste 50 ans, dans la nuit du 20 au 21 août 1968, les troupes du Pacte de Varsovie



entraient dans Prague mettant un point final au Socialisme à visage humain, un programme audacieux de réformes qui prônait notamment la liberté des médias et l'introduction de l'autogestion dans les entreprises d'État. Ce vent de liberté s'appuyait sur une effervescence artistique sans précédent, notamment autour d'une jeune génération de cinéastes, Jiri Menzel, Milos Forman, Vera Chytilova, et d'écrivains comme Vaclav Havel et Milan Kundera. Écrasées par la canicule de cet été, les rues de la capitale envahies par les touristes sont toutes à la joie du commerce de souvenirs. À Brno, une exposition rappelle la vie au temps du communisme, à Bratislava, une autre exposition commémore la révolution de velours de 1989 sur les « Champs Élysées » de la capitale slovaque. Comme ailleurs en Europe, c'est l'oubli qui prédomine.

Rentrée littéraire : 597 romans

C'est toujours la profusion sur les étals des librairies pour cette rentrée 2018. Beaucoup d'écrivains confirmés et 94 premiers romans.

Toute une vie ne suffirait pas à lire les milliers de chefs-d'œuvre qui, depuis des siècles, ont forgé la littérature mondiale. Ils font notre régal. Ils ont aussi une vertu économique. En constituant le fonds des maisons d'édition, le plus souvent sans droits d'auteurs puisque les plus anciens sont tombés dans le domaine public, ils font vivre la filière. Cela ne suffit pas et les lecteurs sont bien sûrs avides de nouveautés, de romans qui parlent de notre temps. Depuis la fin du xx^e siècle, les éditeurs multiplient les publications et, comme dirait un comte français tuant les rebelles Cathares « Dieu reconnaîtra les siens ». Difficile cependant de tout lire parmi les 597 romans publiés en cette rentrée (la courbe a fini de croître, il y en avait 581 l'an dernier et 727 en 2007). Difficile également d'échapper à la communication des grandes maisons qui écrasent sous leurs publicités et leur lobbying auprès des critiques les autres parutions. Difficile enfin de ne pas voir la publication annuelle d'auteurs qui, comme Amélie Nothomb (*Les Prénoms épiciènes*, Éditions Albin Michel) ou Christine Angot (*Un tournant de la vie*, Éditions Flammarion), sortent avec la régularité d'un métronome leur roman d'automne.

381 romans francophones

Nous voici donc en présence de 587 écrivains, dont 94 publient leur premier roman. Parmi les 381 écrivains de langue française présents sur les rayons des librairies, plusieurs ont déjà acquis une notoriété, comme Alain Mabanckou qui, avec *Les Cigognes sont immortelles* (Éditions du Seuil), réussit sans doute un des meilleurs romans de la rentrée inspiré de son enfance. Succès également pour le fabuleux roman de Yasmina Khadra (*Khalil*, Éditions Julliard) qui conte de l'intérieur la vie d'un des terroristes du 13 novembre 2015. Citons encore parmi les écrivains confirmés, Jérôme Ferrari, Goncourt 2012, pour *À son image* chez Actes Sud dont le personnage principal est une femme photographe, Agnès Desarthe (*La Chance de*



Les étals des libraires avec 94 premiers romans.

leur vie, Éditions de L'Olivier), Boualem Sansal (*Le Train d'Erlingen ou la Métamorphose de Dieu*, Éditions Gallimard), François Bégaudeau (*En Guerre*, Éditions Gallimard), Pascal Quignard, prix Goncourt 2002, avec le tome X de son cycle *Dernier Royaume* (*L'Enfant d'Ingolstadt*, Éditions Grasset). Yann Quéffelec, lauréat du Goncourt 1985, a confié à Calmann-Lévy son nouveau roman sur la... *Naissance d'un Goncourt*.

216 romans étrangers

Une tendance autobiographique, biographique ou au récit historique qui se développe de plus en plus, comme si l'inspiration venait à manquer. Des filons littéraires qui font florès, quitte à s'adjoindre comme le faisait déjà Alexandre Dumas, des auxiliaires pour ramasser la matière.

Des grands noms également parmi les écrivains traduits en français. Le retour en librairie de l'Égyptien Alaa El Aswany avec *Une République comme si*, chez Actes Sud, de Salman Rushdie pour *La Maison Golden*, également chez Actes Sud. Retour encore de Stephen King (*Anatomie de l'horreur*, Éditions Albin Michel), des Britanniques Julian Barnes (*La Seule Histoire*, Mercure de France) et Zadie Smith (*Swing Time*, Éditions Gallimard), du Nobel Sud-Africain J.-M. Coetzee (*L'Abattoir de verre*, Seuil), de la Russe Elena Balzamo (*La Planète des champignons*, Éditions Noir sur blanc).

Le Roumain György Dragoman propose une vision très personnelle de son pays à la fin du siècle dernier (*Le Bûcher*, Gallimard). Signalons enfin, ce n'est pas si courant, un roman policier venu du Groenland, Qaanaak de Mo Malo, aux Éditions La Martinière. ♦

Jacques Mucchielli

Espagne franquiste, Algérie...

Les guerres qui ont marqué le xx^e siècle marquent aussi les descendants devenus écrivains. Pour son deuxième roman, très attendu, Christophe Boltanski, prix Fémina 2015 et rédacteur en chef de la revue XXI, remonte dans l'histoire de sa mère qui aida le FLN (*Le Guetteur*, chez Stock). L'Espagnol Javier Cercas conte, dans *Le Monarque des ombres*, l'histoire de son grand-oncle franquiste mort à 19 ans dans la bataille de l'Ebre (Actes Sud), et son collègue basque Kirmen Uribe (notre photo) l'autre camp, celui de la résistance au Caudillo dans *L'heure de nous réveiller ensemble* (Éditions Le Castor astral). Le Franco-Ivoirien Gauz (Armand Patrick Gbaka-Brédé) s'intéresse lui au colonialisme dans *Camarade Papa* (Éditions Le Nouvel Attila).



Avignon : un théâtre très politique

Les pièces de théâtre qui ont fait le succès des festivals cet été s'affichent pour la saison 2018-2019 sur toutes les scènes de France et d'Europe. Panorama autour de quelques merveilles.

Aujourd'hui où toute animation municipale prend le nom de festival, on oublie la vocation première de celui-ci : commander des créations audacieuses. Pour le théâtre, c'est ce que font les deux principaux festivals : Avignon et le Printemps des Comédiens de Montpellier (voir ci-contre). Dans ces deux festivals, l'exigence de divertir ne serait supplanter celle de bousculer notre imaginaire.

À cet égard, les spectateurs ont été servis et bien servis cet été. Avignon a gagné à recevoir pour directeur un homme de théâtre là où officiaient énarques et administrateurs. Inscrivant la 72^e édition sous le thème du « genre », Olivier Py affirmait le théâtre comme éminemment politique : « *Nous avons l'espoir d'un changement de genre politique qui n'assigne plus notre devenir à la nécessité économique et aux dieux obscurs de la finance* ». Paroles

illustrées par ses deux créations, d'une part *Antigone* créée et jouée avec les détenus du centre pénitentiaire du Pontet, d'autre part une trilogie, *Pur présent*, construite sur une trame épique d'Eschyle mais à l'écriture contemporaine. Alors que la première pièce interroge les réponses extrêmes, mais sociales, du banditisme et de la sainteté, la seconde oppose les solutions individuelles de l'arrivisme du banquier et du parricide. Dans le final, un homme devient égérie des émeutes désespérées qui secouent la ville, à la recherche d'une solution politique.

Thyeste, le sacre de Thomas Jolly

Mais ce qui restera comme l'événement de l'été, c'est la pièce de Sénèque *Thyeste*, présentée à la Cour d'honneur en ouverture du festival. Une merveille qui tout à la fois exaspère la condition humaine, met à jour les forces et les faiblesses construisant il y a deux à trois mille ans les principes de notre civilisation, et en même temps interroge le monde d'aujourd'hui où ces certitudes vacillent. Pour les 2000 spec-



tateurs qui chaque soir se pressaient dans la Cour, Thomas Jolly a monté *Thyeste*, la plus dure des pièces ayant pour sujet la famille des Atrides. Atrée, pour se venger de son frère Thyeste qui a séduit sa femme afin qu'elle l'aide à voler la toison d'or, emblème de la royauté, assassine ses neveux et sert leurs chairs à leur père au cours d'un banquet. Le cannibalisme au secours du pouvoir, c'est un degré de plus dans la monstruosité pour Thomas Jolly et sa compagnie, la Piccola Familia, qui se sont fait connaî-

tre avec la mise en scène intégrale d'*Henri VI* de Shakespeare et celle furieuse de *Richard III*. Cette folie d'images et d'effets visuels et sonores est reprise dès le 27 septembre à Perpignan, puis à Saint-Étienne, Angers, Nantes, Paris-La Villette, Strasbourg, Martigues, Vannes, Charleroi, La Rochelle, Lyon, Caen, Antibes, Toulon, Marseille, Châtenay-Malabry et Lille.

Julien Gosselin monte DeLillo

Quelle est la place du réel dans un monde où l'information est devenue la plus grande des fictions ? « *Dans ses livres, Don DeLillo pose la question de la terreur comme point presque maximal de fictionnalisation du monde* » évalue Julien Gosselin. Il a créé à Avignon un spectacle marathon de dix heures à partir de trois de ces romans qui ont en commun la violence du monde et le terrorisme comme expression ultime du héros.

Joueurs traverse la vie d'un couple d'intellectuels new-yorkais dont le mari va basculer dans le terrorisme. *Mao II*

Ivo van Hove, le maître flamand



Nouveau succès pour Ivo van Hove directeur du théâtre d'Amsterdam. *Les Choses qui passent* a marqué Avignon qui avait déjà été enthousiasmé en 2016 par son adaptation des *Damnés* de Visconti. Le texte est adapté de romans de Louis Couperus publiés entre 1900 et 1906 qui ont « *l'art de poser de grandes questions* », ce qui parle à Ivo van Hove, celles « *de la famille, du mariage, des relations humaines et de la difficulté pour nous de faire face à la mort* ». Un couple illégitime en fin

de vie, les enfants et petits-enfants traumatisés par un secret qu'ils redoutent, le meurtre du grand-père par sa femme et son associé qui est également son amant. Nous sommes là dans l'univers d'une famille bourgeoise et colonialiste hollandaise, où l'amour s'efface moralement devant l'argent et la religion, la respectabilité et l'héritage. Les amoureux se sentent d'autant plus coupables que leur meurtre, plus ou moins accidentel, n'a reçu aucune punition, ni divine, ni légale. La punition est dans la descendance. Une tragédie dont la famille est le carcan. *De Dingen Die Voorbijgaan* (Les Choses qui passent) d'Ivo van Hove sera repris les 12 et 13 octobre 2018 au festival de Saint-Petersbourg.



Dans la Cour d'honneur du Palais des papes, Thomas Jolly incarne le roi Atrée, fondateur des Atrides, dans *Thyeste* de Sénèque. Un succès pour le jeune metteur en scène.

conte un écrivain souffrant de ce que le terroriste a pris la place du romancier dans l'imaginaire de la société. Dans *Les noms*, une secte tue des gens au Moyen-Orient sur la base de leurs initiales. Le jeu filmé partage la place avec le théâtre, visible à travers la transparence d'une immense baie vitrée. Ce lien/opposition théâtre/cinéma offre une vision passionnante et troublante de l'art en train de se faire. La pièce est reprise en octobre à Valenciennes et Lille, puis à l'Odéon-Paris, et à Hambourg.

Mama, le poids de la famille

Le metteur en scène égyptien Ahmed El Attar parcourt inlassablement les structures sociales de son pays pour les mettre à nue, le plus souvent humoristiquement, sans s'embarrasser de concession ni vis-à-vis d'un pouvoir ultra-auto-

ritaire, ni à l'encontre de la société. En 2015, *The Last Supper* montrait la passivité de la bourgeoisie égyptienne face à la révolution.

Cette bourgeoisie est encore l'objet de sa création *Mama*, cadré dans le salon familial. On y voit le grand-père autoritaire avec les siens, obséquieux avec ses relations haut placées, la grand-mère faiseuse de petits machos, rôle que reprend sans scrupule la belle-fille assoiffée de sa position sociale bienséante, les servantes soumises et crédules face au séducteur, la petite fille, seule rebelle mais sans grande solution. Les problèmes ne sont jamais nommés, les solutions biaisées pour ne pas compromettre la réputation. *Mama* sera repris à l'automne 2018 à Choisy-le-Roi, Bobigny, Bourges, Marseille, Rennes et en 2019 à Brest et Toulon.

Tartufias dénonce le populisme

Avec *Tartufas*, le metteur en scène lituanien Oskaras Korsunovas signe une version anti-populiste du *Tartuffe* de

Le théâtre polonais à l'honneur

S'il est un théâtre qui compte en Europe, c'est le théâtre polonais. Le Printemps des Comédiens de Montpellier le sait bien qui s'est ouvert avec *Le Procès* mis en scène par Krystian Lupa et s'est clos avec *On s'en va* mis



Le Procès de Krystian Lupa est donné du 20 au 30 septembre au théâtre de l'Odéon à Paris.

en scène par Krzysztof Warlikowski. Entre le premier, maître incontesté du théâtre européen, et le second, son cadet et disciple, il y a plus qu'une complicité. Esthétique d'abord dans la conception du théâtre, l'importance d'un texte renouvelé pour les temps présents qui ne le cède en rien à la facilité et aux bons sentiments. Dans le métier également, par la rigueur de la mise en scène, la direction d'acteurs et la scénographie. Quiconque a vu une pièce de ses deux hommes, est étourdi par la qualité des acteurs, leur professionnalisme et cette capacité à être là, présent, sur le moindre détail du jeu qu'amplifie, chez Warlikowski le travail sur la vidéo. Mais encore complicité politique, ce mot pris au sens large, dans une Pologne tentée par le nationalisme, et l'europhobie.

C'est dans ce cadre que Krystian Lupa, du haut de ses 74 ans a dit non au gouvernement polonais qui voulait lui imposer au théâtre Polski un directeur plus proche de la télé-réalité que des grands auteurs du xx^e siècle qu'affectionne Lupa, Kafka, Gombrowicz, Boulgakov, Musil, Broch ou Thomas Bernhard. Il a dit non, soutenu par la grève des comédiens, et a quitté le théâtre de Wrocław où il devait présenter sa dernière création, *Le Procès* d'après le roman de Kafka. Krzysztof Warlikowski a immédiatement soutenu celui dont il fut l'assistant, accueillant en son Nowy Teatr qu'il a fondé avec une obstination remarquable à Varsovie, les répétitions et la création du *Procès*. Complicité assurée, filiation certaine, mais bien sûr deux identités différentes qui font de l'un et l'autre deux personnalités incontournables du théâtre européen.

On s'en va de Krzysztof Warlikowski sera présenté en 2019, à Liège, Clermont-Ferrand, Annecy, Mulhouse, et au Théâtre de Chaillot à Paris.

Molière. « *Le théâtre doit avoir une dimension politique*, dit-il. *Tartuffe est un mal qui se réinvente constamment, l'image d'un populisme radical qui se propage partout en Europe et dans le monde entier* ». Il en veut pour preuve la Pologne et la Hongrie, « *Les autres pays attendent leur tour* ». La pièce est servie par un jeu non dépourvu de drôlerie, façon commedia dell'arte mais qui use d'autres codes, notamment la vidéo. Gros plans sur le plateau, scènes intimistes en coulisses ou dans les rues

d'Avignon. Comme cette pérégrination de *Tartuffe* en ville se mêlant à la liesse des supporters de l'équipe de France de football. Mais pas de gendarme du roi pour venir embastiller l'escroc au final. *Tartuffe* au faite de sa gloire gratifie le public d'un salut nazi tandis qu'Orgon et les siens glissent dans une sorte d'urne, les pages du contrat lui donnent tous les pouvoirs. La pièce sera en novembre au Festival les Boréales de Caen et au Next Festival de Lille. ♦

Jacques Mucchielli

Simon Delétang : « Le théâtre du peuple n'existe nulle part ailleurs »

Le comédien et metteur en scène Simon Delétang a quitté Les Ateliers de Lyon pour prendre la direction du Théâtre du Peuple, un lieu unique au monde que Maurice Pottecher a fondé il y a 120 ans dans la forêt vosgienne de Bussang avec la devise « Par l'art pour l'humanité ».

En trio avec Alice Troussel, co-directrice, et Nicolas Hénault, directeur technique.

Comment votre projet artistique se retrouve-t-il ici ?

J'ai eu envie de venir ici pour revenir aux sources. Il y a ici une forme de retour à l'essentiel. Dans le projet originel de Maurice Pottecher, le rapport à la nature, à la poésie me touchent beaucoup. Ces choses se sont parfois perdues au fil des ans, parce qu'on associe théâtre populaire à un théâtre plus vulgaire ou juste divertissant. J'ai eu envie de ramener à quelque chose qui puisse être lié au poète. *Littoral* de Wajdi Mouawad a ouvert la saison d'été, à côté il y a *Lenz* de Büchner, et on a eu ici en février un autre poète contemporain, Julien Gaillard.

Après 120 ans d'existence on ne peut plus parler d'utopie, quelle est la force de Bussang aujourd'hui ?

Il y a une idée très forte au départ, une longévité incroyable, et tous les gens qui sont passés ici ont persévéré et fait perdurer cette pensée du début, avec plus ou moins de filiation artistique avec le fondateur. Ce qui est essentiel ici c'est le lien aux gens, on a ici une mission de service public, de décentralisation, et on a une communion entre la scène et la salle qui est incroyable. Il y a un amour de ce lieu. Les gens sont conquis. C'est ce qu'il faut maintenir, ainsi que le niveau d'exigence. On est aussi là pour faire découvrir des auteurs, montrer ce qu'on ne peut pas voir à la télévision. On doit rester un théâtre d'art.

Dans le paysage théâtral français, c'est un lieu totalement à part qui doit garder sa singularité.

Quelle est votre ambition ?

Le projet était d'arriver avec les grandes œuvres du répertoire, classique et contemporain, et de retrouver un état d'esprit familial, qui explique qu'on soit partout, à vendre des produits dérivés, à jouer sur scène, à servir au bar... Pas de frontières ni de hiérarchie. C'était comme ça avant. Ce qu'on trouve ici n'existe nulle part ailleurs.

Le mécanisme d'ouverture en fond de scène est extraordinaire. Il a toujours existé ?

Le fond de scène ouvert sur la forêt était un souhait de Maurice Pottecher, il s'agit de quatre lourdes portes coulissantes. Pour *Littoral*, mon projet de scénographie était de faire apparaître l'ouverture de manière originale et nous avons inventé un système de quatre pans de velours pour obtenir un effet très cinématographique.

Lenz a été un projet très particulier...

Effectivement. Au printemps, je suis allé marcher dans la montagne, de village en village, et je jouais le soir, dans une grange, sur la place d'une église... Physiquement, ce fut assez éprouvant mais c'était très gratifiant puisque j'étais en totale harmonie avec ce texte de Büchner : je marchais dans les paysages dont je parlais le soir dans le spectacle.

Vous avez le projet de résidences d'auteurs et d'autrices ?

Oui, nous avons invité en décembre Marion Aubert, Fabrice Melquiot, Pauline Peyrade, pour qu'ils viennent écrire des petites pièces in situ.



« Nous voulons que pour les amateurs il y ait un parcours tout au long de l'année. L'hiver, nous proposons aux gens de participer à des stages de techniques de jeu, de chant, de respiration. À la fin du parcours, il y a une audition et le choix de quelques-uns pour jouer sur scène avec nous. C'était la première fois cette année et près de 50 % de ceux qui ont suivi les stages se sont retrouvés à cet été. »

Alice Troussel,
co-directrice

La formation est l'autre pan de votre projet...

Je fais venir des professionnels qui dirigent chacun un stage d'une semaine pour les amateurs. Après chant, techniques de l'acteur, techniques de jeu, il y aura un stage d'écriture avec Joël Gaillard et un stage de jeu avec Jean-Yves Ruf. D'autres stages portent sur des auteurs. Dans un premier temps Pasolini, puis Wajdi Mouawad. Je reçois beaucoup de demandes de metteurs en scène qui ont vraiment envie de se confronter à cette histoire, de faire du théâtre avec des amateurs et des professionnels.

C'est beaucoup d'engagement personnel...

Je ne me suis jamais engagé autant dans un projet. L'été, nous avons des journées de folie. C'est en même temps grisant, je ne me suis jamais senti aussi épanoui dans un projet artistique. En parallèle nous inventons à Bussang une atmosphère particulière. Nous jonglons avec les bénévoles qui nous donnent de leur temps, tout le monde est logé sur place pendant trois mois, c'est une vraie communauté de création. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud

mgen*

GRUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Floria Gueï et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

www.artisat.agence.com - Novembre 2017 - © Hervé THOUVENOT - Ce document est non contractuel

FLORIA GUEÏ
CHAMPIONNE
D'EUROPE DU 400M



PARTENAIRE OLYMPIQUE



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399. MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fils, n°440 362 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.



- Alors, cette rentrée ?
- J'ai appris mon affectation vendredi, je suis encore dans les cartons, 12 000 cours à préparer... pas évident quand on débute.
- Ne vous en faites pas, « Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ». Victor Hugo.
- Cela dit, s'il m'arrive quoi que ce soit, je suis parée... Je me suis assurée à la MAIF ! En plus, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants.
- « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années »...
- ... Corneille.
- Bravo !



OFFRE JEUNE ENSEIGNANT.

Profitez **d'une réduction de 10 %** sur votre cotisation auto 2018, ainsi que **d'un remboursement de 50 € ou 100 €** en regroupant votre assurance professionnelle avec votre assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : maif-oje.fr. **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant